



Analyse des échanges extérieurs des principaux produits agricoles et voies d'amélioration

**تحليل المبادلات التجارية لأهم
المنتجات الفلاحية وسبل تطويرها**

Sommaire

Sommaire	1
ملخص.....	2
Introduction.....	4
I. Cadre général	5
II. Méthodologie de travail.....	8
III. Résultats.....	10
A. Cas des exportations.....	10
1. Huile d'olive.....	10
a) Tableau de bord.....	10
b) Pistes d'amélioration.....	13
c) Simulations.....	13
2. Dattes.....	15
a) Tableau de bord.....	15
b) Pistes d'amélioration.....	17
c) Simulations.....	18
3. Produits de la pêche et de l'aquaculture.....	20
a) Tableau de bord.....	20
b) Pistes d'amélioration.....	24
c) Simulations.....	24
4. Agrumes.....	27
a) Tableau de bord.....	27
b) Pistes d'amélioration.....	30
c) Simulations.....	31
B. Cas des importations.....	33
1. Céréales.....	33
a) Tableau de bord.....	33
b) Pistes d'amélioration.....	37
c) Simulations.....	37
2. Produits non prioritaires.....	41
a) Tableau de bord.....	41
b) Simulations.....	44
C. Synthèse des résultats.....	45
Conclusion.....	47
Annexe.....	48

ملخص

يعتبر الترفيع من قيمة الصادرات والحد من قيمة الواردات الحل الأمثل لمعالجة العجز الذي يعانيه الميزان التجاري العام والغذائي على حد السوى، وتجدر الإشارة في هذا الاطار إلى أن. تعزيز قيمة الصادرات له تأثير إيجابي مباشر على انتعاش الاقتصاد بشكل عام، و تحقيق هذا الامر يتطلب تحسين القدرة التنافسية وإطار العمل (الاستثمار، اللوجستيك، ..). كما يستوجب التحكم في الواردات الذي يعتبر هدفا مهما نظرا لتأرجح الأسعار العالمية للحبوب وتنوع الطلب نتيجة لتغير نمط الاستهلاك وتحسن مستوى المعيشة.

في هذا الاطار تم من خلال التقرير الموالي تقديم تحليل اقتصادي لوضعية صادرات المنتجات الفلاحية الأساسية في البلاد التونسية (زيت الزيتون، التمر، منتجات البحر والقوارص) بالتوازي مع واردات الحبوب وبعض المنتجات الغير ذات أولوية وذلك باعتماد عدد من المؤشرات ذات الصلة بالإنتاج، وبالتجارة الخارجية والدولية من خلال تقديمها في شكل لوحات قيادة إلى جانب اقتراح بعض التوصيات والسيناريوهات الرامية إلى تحسين الميزان التجاري.

وقد أثبت التحليل الاقتصادي إمكانية تحسين وضعية الميزان التجاري الغذائي والحد من العجز الخارجي بنسب تراوحت من 7% إلى 11%، وذلك من خلال اعتماد سيناريوهات موجهة إلى تطوير أهم المنتجات المصدرة مكنت من الترفيع في قيمة الصادرات بنسب تراوحت بين 0,6% إلى 1,7% وفي الأن نفسه من التخفيض في قيمة واردات الحبوب بنسب تراوحت بين 1,5% و 2%.

هذا وتلخص أهم النتائج المسجلة كما هو مبين في ما يلي:

– تفاوت هامش نسبة الزيادة في صادرات زيت الزيتون والتمر ومنتجات البحر بين 1% و 2%. بالنسبة للقوارص، فان فرضية تغطية كامل الحصة الممنوحة عند التصدير من قبل الاتحاد الاوروبي مكنت من ترفيع صادرات القوارص بنسبة 120%. إن تأثير هذه الهوامش على القيمة الجمالية للصادرات مرتبط بحجم كل منتج. هذا وتقدر نسبة الزيادة الجمالية في قيمة الصادرات من 0,64% إلى 1,69%.

– إن الضغط على الواردات ممكن من خلال طرح مجموعة من الفرضيات بالنسبة لقطاع الحبوب وتعزيز المراقبة والمتابعة للحد من توريد المنتجات الغير ذات أولوية. فباعتبار تأرجح أسعار الحبوب، فان اقتنائها خلال الفترات ذات السعر الأدنى سيمكن من التخفيض في قيمة الواردات من 1,5% إلى 1,98% غير أن هذه الفرضية تتطلب توفير طاقة تخزين كافية لاستيعاب الكميات الموردة. كذلك تكثيف المراقبة بالنسبة للواردات من المنتجات الغير ذات أولوية والتي تمثل 6,32% من مجموع الواردات الغذائية، من خلال مراجعة الشروط الخاصة بالمواصفات الصحية والصحة

النباتية، سيتمكن من التخفيض من الواردات من هذه المنتجات. (لم نتمكن من قياس تأثير هذه التدابير كميًا).

هذا وتبين من خلال النتائج المضمنة بهذا التقرير، الذي شمل بالدرس نصف التبادلات التجارية الغذائية فحسب، امكانية الحد من العجز التجاري بشكل ملحوظ. وتجدر الإشارة في هذا الصدد إلى توفر امكانيات إضافية متاحة لتحسين الوضع الخاص بالميزان التجاري وذلك في صورة توجيه مزيد من الدعم لصادرات قطاع المنتجات المحولة (حيث بلغت نسبة صادرات المعلبات الغذائية سنة 2017، 5,5% و3,9% بالنسبة للمعجنات،...).

ولبلوغ هذه الاهداف فإنه من الضروري وضع مخطط عمل يدمج كل الفاعلين في القطاع من الفلاحين، المحولين، المصدرين، أصحاب القرار،... و اتخاذ العديد من الاجراءات منها:

- توفير منتج ذو نوعية تستجيب للمعايير الدولية من سلامة صحية ومعايير جودة؛
- تحسين الخدمات اللوجستية وتيسير المعاملات ومراجعة الترتيب خاصة بالنسبة للمنتجات الطازجة؛
- تطوير آليات التحويل، التعليب ومنح الشهادات؛
- تطوير الدبلوماسية الاقتصادية ووضع وتطبيق الاتفاقيات التجارية؛
- التوجه نحو تصدير المنتجات ذات قيمة مضافة عالية (منتجات بيولوجية، مؤشر المنشأ)؛
- الترفيع من طاقة خزن الحبوب؛
- تكثيف المراقبة عبر الحدود للحد من الممارسات الغير قانونية؛
- المراقبة الصارمة للمعايير الصحية والصحة النباتية للمنتجات الطازجة الموردة.

لمزيد تثمين هذا العمل نقترح تنظيم ورشات حول كل منتج بتشريك مختلف المتدخلين في القطاع بهدف تقدير فرص ومخاطر السيناريوهات المقترحة.

Introduction

Dans un contexte d'une balance commerciale, globale et agroalimentaire, déficitaire, accroître la valeur des exportations et limiter la valeur des importations sont les deux solutions envisageables. Booster les exportations constitue l'alternative la plus plausible du fait des opportunités offertes en termes d'augmentation de la production et de valorisation des produits (conditionnement, certification, transformation...) et de leurs retombées sur la relance de l'économie en général. Toutefois, ceci nécessite l'amélioration de la compétitivité et l'environnement des affaires (investissement, logistique, etc.). Ainsi, le contrôle des importations constitue un souci majeur dans un contexte de fluctuation des prix internationaux des céréales, et une diversification de la demande suite au changement de mode de consommation et l'amélioration de niveau de vie.

Ce rapport s'intéresse à l'analyse économique de l'exportation des principaux produits (huile d'olive, dattes, produits de la pêche, agrumes) ainsi que celle de l'importation des céréales et de certains produits jugés non prioritaires à travers un certain nombre d'indicateurs sur la production, le commerce extérieur et le commerce international, présentés sous forme de tableaux de bord, et émet certaines recommandations et des simulations pour l'amélioration de la situation de la balance commerciale.

I. Cadre général

L'examen de l'évolution des échanges commerciaux des produits agricoles et alimentaires de la Tunisie (voir page suivante) montre :

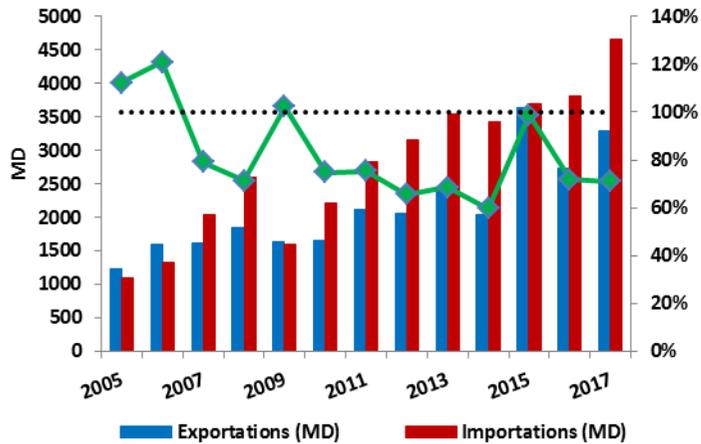
- Un accroissement des exportations, notamment en 2015 et 2018 suite à l'amélioration des exportations de l'huile d'olive et des dattes. Ceci est lié aux impacts favorables des conditions climatiques.
- Les exportations représentent 9,6% des exportations globales du pays en 2017. Son évolution est aussi tributaire des conditions climatiques.
- En termes de valeur les exportations ont couvert les importations durant 2005, 2006 et 2009 sur la période 2000-2017.
- L'huile d'olive (30,6%), les dattes (16,9%), les poissons (10,8%) représentent les principaux produits exportés en 2017. En effet, la valeur des exportations de ces produits a représenté 59% du total des exportations alimentaires du pays. La hausse des exportations de ces produits et autres agroalimentaires (pâtes, tomates, huiles et dérivés, lait et dérivés, produits biologiques) contribuent à réduire le déficit global du pays.
- Croissance des importations alimentaires à un rythme plus élevé que celui des exportations ce qui explique le déficit de plus en plus élevé de la BCA.
- Les principaux produits importés sont les céréales représentant en moyenne 47% des importations totales entre 2005 et 2017.
- Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des exportations agricoles et agroalimentaires à prix constant entre 2000 et 2010 est de 9,7% suivi par un taux de 4,2% entre 2010 et 2017.
- Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la part des exportations agricoles et agroalimentaires dans les exportations totales du pays entre 2000 et 2010 est de 1,8% contre 4,9% entre 2010 et 2017.

Pour l'année 2018, et jusqu'au mois de septembre, la balance commerciale alimentaire a enregistré un déficit de 294 MD ; enregistrant ainsi, un taux de couverture de 92,6%.

En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 65,5% alors que les importations ont augmenté de 19,4% par rapport à la même période de l'année 2017.

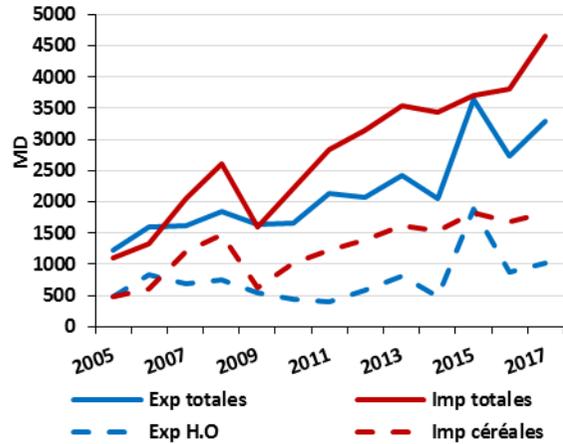
L'huile d'olive, les dattes, les produits de la pêche et de l'aquaculture et les agrumes, qui sont les produits emblématiques dans les exportations tunisiennes, les céréales et les produits non prioritaires font l'objet d'une analyse plus détaillée dans ce rapport.

Evolution du taux de couverture de la balance alimentaire



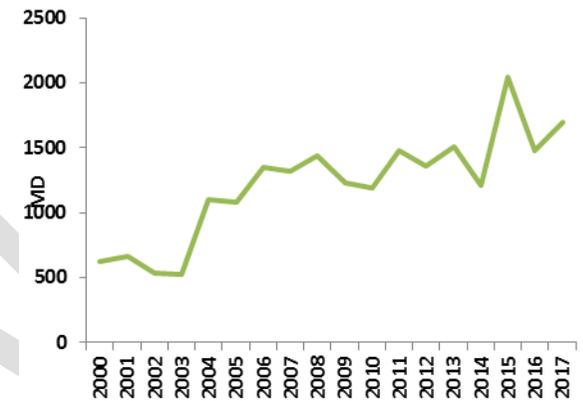
Source : INS.

Evolution des échanges alimentaires de 2005 à 2017



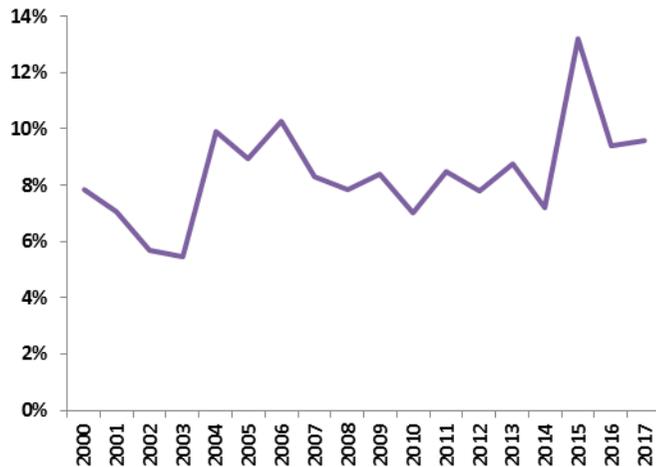
Source : INS.

Evolution des exportations agricoles et agroalimentaires à prix constant (Base 2000)



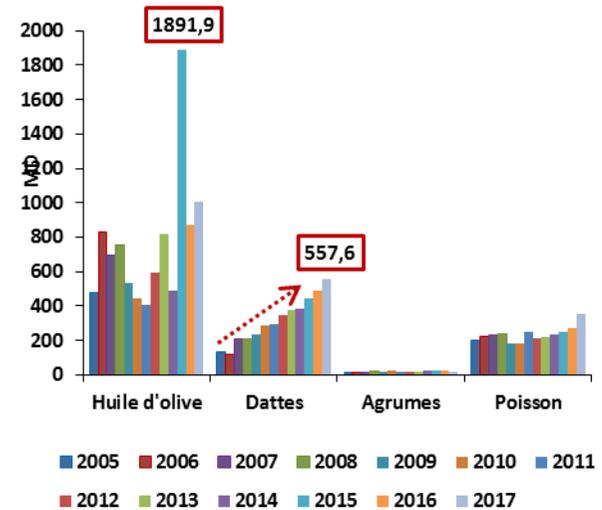
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Evolution de la part des exportations agricoles et agroalimentaires dans les exportations totales du pays



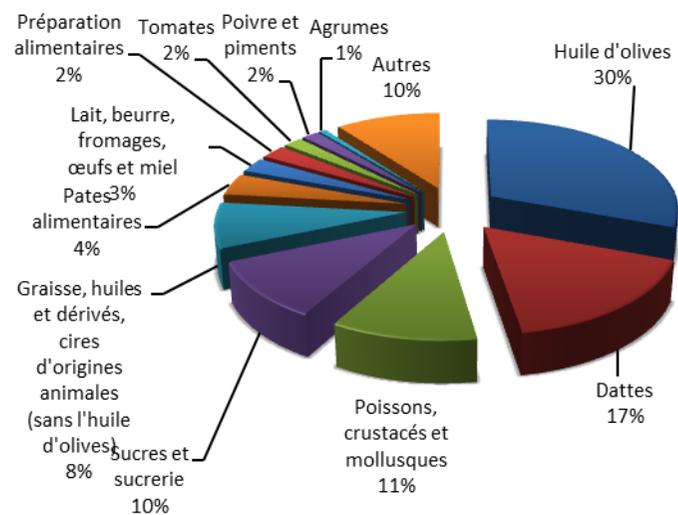
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Evolution des valeurs des principaux produits exportés de 2005 à 2017



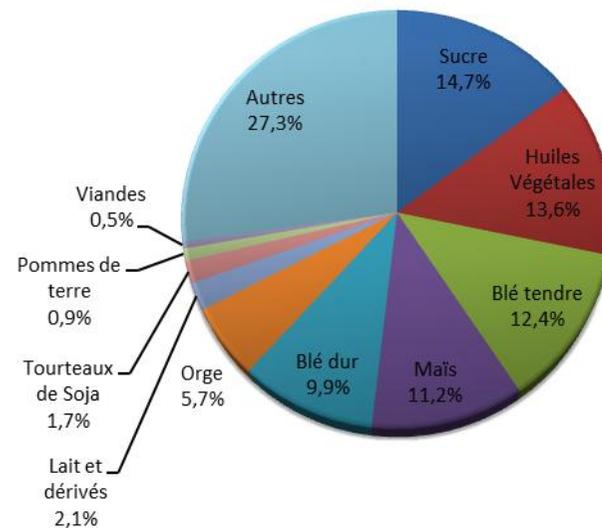
Source : INS.

Part des valeurs des principaux produits exportés en 2017 dans le total des exportations alimentaires



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Part des valeurs des principaux produits importés en 2017 dans le total des importations alimentaires



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Ainsi, cette analyse a été élaborée en deux étapes :

- Une première étape de diagnostic au cours de laquelle des analyses ont été élaborées avec l'aide des étudiantes stagiaires de l'INAT et de l'ESA Mograne à l'ONAGRI afin d'examiner notamment le positionnement de chaque produit sur le marché international et qui ont abouti à l'élaboration d'un ensemble de tableaux de bord.
- Une deuxième étape, des réunions ont été organisées à l'ONAGRI avec les principaux intervenants dans chaque filière (voir annexe) afin d'élaborer des simulations de scénarios plausibles pour améliorer la balance commerciale alimentaire.

II. Méthodologie de travail

La méthodologie se base sur l'analyse de l'évolution de différents indicateurs relatifs au marché interne, commerce extérieur et au marché international. Ils expriment notamment la position concurrentielle de la Tunisie et la compétitivité des différents produits.

Choix des indicateurs

L'élaboration des tableaux de bord pour chaque produit s'est basée sur le calcul des indicateurs suivants :

Les indicateurs du marché interne :

- La production nationale.
- Le rendement.
- La collecte.
- Stock.
- Part du marché interne.

Les indicateurs du commerce extérieur :

Export

- L'exportation en volume et en valeur.
- Prix à l'export.
- Effort d'exportation : $(\text{Exportations} / \text{Production}) * 100$ (en volume ou en valeur).

L'effort d'exportation est un indicateur de la mesure des échanges d'un pays qui détermine l'importance de l'exportation dans la production nationale.

- Part dans les exportations tunisiennes : $PT_{xj} = X_j / X_{\text{pays}}$.
- Part de marché à l'export = $(\text{Exportations du produit du pays considéré} / \text{Somme des importations mondiales du produit}) * 100$ (En valeur ou en volume).

La part du marché explique la position concurrentielle d'un produit sur le marché international, ce qui permet d'apprécier la position compétitive par rapport aux pays concurrents.

- Propension à exporter = $(Exp/PIB)*100$. Il mesure l'effort d'exportation d'un pays et indique la part du PIB à satisfaire la demande étrangère.
- Indice de spécialisation IS = $[(Exportation\ du\ produit\ du\ pays\ considéré / Somme\ des\ exportations\ totales\ agricoles\ du\ pays) / (Exportation\ du\ produit\ de\ la\ zone\ étudiée / Exportations\ totales\ agricoles\ de\ la\ zone\ étudiée)]*100$.
Cet indice permet de qualifier la spécialisation de la Tunisie dans un produit déterminé par rapport au monde ou la zone étudiée.

Import

- Les importations en volume et en valeur.
- La demande intérieure = (Production + Importation-Exportation)
- Prix FOB (Free On Bord) : Une marchandise est achetée ou vendue « FOB » quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférents et sans les assurances.
- Prix CAF (Coût, Assurance et Fret) : Comprend, outre le coût de la marchandise, celui du transport jusqu'au port de destination, assurance comprise.
- Taux de dépendance = Valeur des importations / Demande Intérieure.

Les indicateurs du commerce international

- Part des principaux pays dans les importations mondiales.
- Les exportations des principaux concurrents (part du marché).
- Prix mondial à l'export.
- La production des principaux concurrents en volume.
- Indice de compétitivité externe des prix ICP = prix à l'export de la Tunisie/prix du pays concurrent.

L'augmentation de cet indice indique un prix plus élevé par rapport à celui d'un pays concurrent mais elle peut aussi traduire une amélioration de qualité du produit exporté par rapport au pays concurrent ou une meilleure négociation sur le marché international.

Sources de données

Pour le calcul de ces indicateurs, diverses bases de données ont été utilisées. Elles sont fournies par les institutions et organismes suivants :

- L'Institut National de la Statistique (INS) (<http://www.ins.nat.tn/>) ;
- La plateforme TRADE MAP (www.trademap.org) ;
- FAOSTAT (<http://www.fao.org/faostat/fr/#home>) ;
- Direction Générale des Etudes et de Développement Agricoles (DGEDA) ;
- Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA) ;
- Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIFruits) ;
- Office des Céréales (OC).

III. Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de tableaux de bord avec une synthèse des faits saillants pour chaque produit, des pistes d'améliorations et des simulations de scénarios plausibles afin d'améliorer la balance commerciale alimentaire.

A. Cas des exportations

1. Huile d'olive

L'huile d'olive est un produit stratégique aussi bien pour l'agriculture tunisienne que pour l'ensemble de l'économie nationale, puisqu'elle représente un produit fortement exporté (plus de 75% de la production en moyenne sur la période 2003 – 2017), contribuant ainsi à la régulation de la balance alimentaire.

Par ailleurs, il est aujourd'hui connu que la plupart des exportations tunisienne de l'huile d'olive se fait en vrac vers l'UE, notamment vers l'Italie où l'huile tunisienne est mélangée, mise en bouteille et vendue avec des étiquettes « made in Italy ». Ceci induit un énorme manque à gagner par rapport à la vraie valorisation des exportations tunisiennes qui devraient se faire le plus sous formats conditionné, biologique, et biologique conditionné.

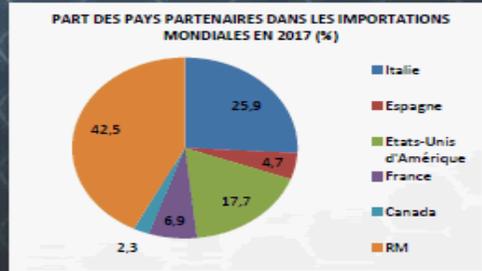
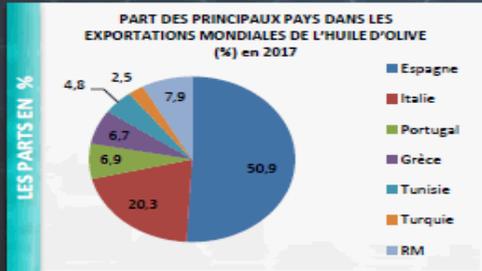
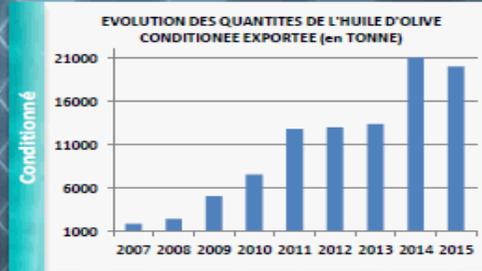
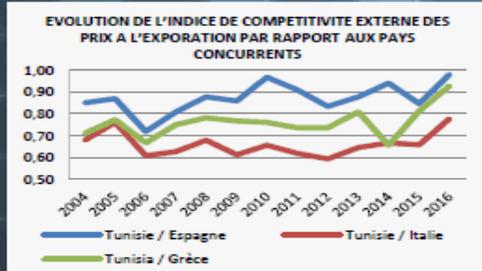
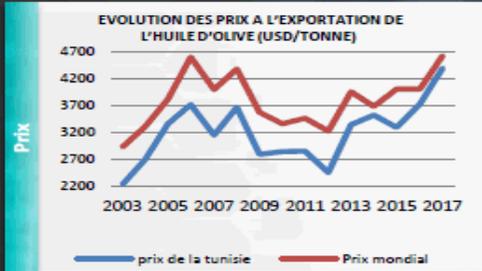
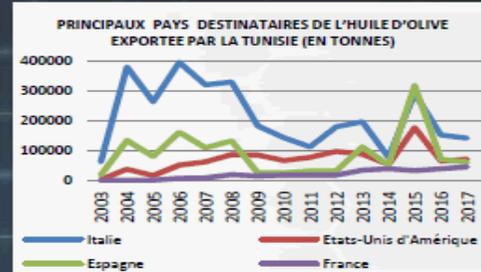
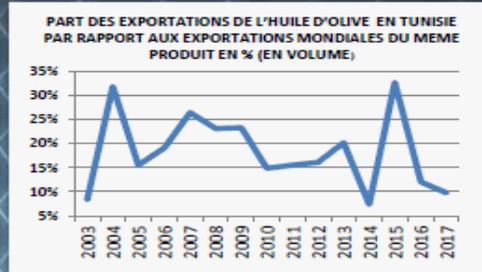
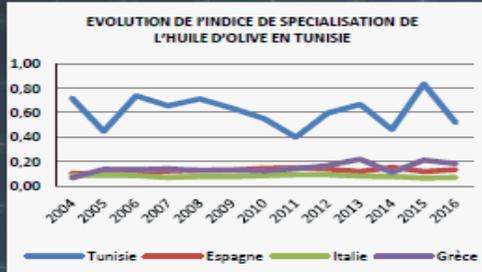
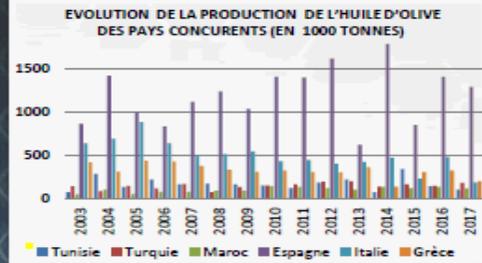
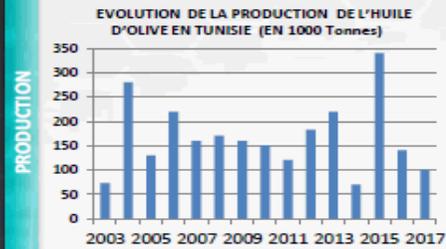
a) Tableau de bord

Le secteur de l'huile d'olive en Tunisie peut actuellement être résumé comme suit :

- Fluctuation de la production en fonction des conditions climatiques avec des pics de 280 MT et 340 MT enregistrés respectivement en 2004 et en 2015. Le phénomène de l'alternance de l'olivier n'est pas toujours vérifié sur la période considérée (2003 – 2017).
- Des fluctuations sont aussi observées en Espagne, en Italie et beaucoup moins en Grèce.
- Suivant la production, l'effort de l'exportation est très variable avec un niveau moyen de 77% sur la période 2003 – 2017.
- La part des exportations de l'huile d'olive dans les exportations globales tunisienne oscille aux alentours d'une moyenne de 3% avec un maximum de 7% enregistré en 2015 où la production nationale de l'huile d'olive a atteint un maximum absolu.
- Par rapport à ces concurrents traditionnels, la Tunisie est nettement beaucoup plus spécialisée en exportation de l'huile d'olives avec un indice de spécialisation toujours au-dessus de celui des autres pays sur la période 2003 - 2017.
- La part des exportations tunisienne de l'huile d'olive par rapport aux exportations mondiales du même produit se situe souvent dans un intervalle de 15 à 30% avec un niveau moyen de 19% sur la période 2003 – 2017.
- L'Italie maintient toujours le premier rang comme pays de destination de l'huile d'olive tunisienne, suivi essentiellement par l'Espagne et les USA.

- En considérant la même période d'analyse (2003 – 2017), les prix de l'huile d'olive à l'exportation sont plus faibles par rapport aux prix mondiaux, avec une marge qui se rétrécit en 2016 et en 2017.
- La Tunisie dispose d'un avantage compétitif important en ce qui concerne les prix à l'exportation. Ainsi, avec un indice de compétitivité toujours inférieur à « 1 » la Tunisie dispose d'un potentiel d'exportation plus important que celui de ses concurrents.
- Forte tendance à la hausse des quantités de l'huile d'olive conditionnée avec un niveau dépassant les 10 000 tonnes et une part de 10% à partir de l'année 2011.
- L'Espagne, suivie par l'Italie, le Portugal, la Grèce et la Tunisie sont les premiers exportateurs de l'huile d'olive à l'échelle internationale en 2017. En ce qui concerne les importations internationales de l'huile d'olive au cours de la même année, c'est l'Italie qui détient le premier rang suivie de l'Espagne, les USA, la France et le Canada.

TABLEAU DE BORD DE L'HUILE D'OLIVE EN TUNISIE



ONAGRI
TUNISIE

Observatoire National de l'Agriculture
Elaboré par : Maha LOUHICHI et Racem BEN HAMIDA

Source : FAOSAT, COI.

b) Pistes d'amélioration

Suite à une réunion tenue le 29/08/2018 à l'ONAGRI en présence des représentants de l'ONH et de la DGAB, nous avons mis l'accent sur les principaux défis qui peuvent freiner le développement de la filière oléicole, suivies de quelques suggestions visant plus de valorisation de l'huile d'olive en tant que produit d'exportation stratégique et influant la balance commerciale alimentaire de la Tunisie :

Défis

- Une bonne partie des oliveraies est très vétuste sans stratégie de rajeunissement adaptée ;
- Absence d'une planification claire et rigoureuse pour valoriser l'huile d'olive tunisienne sur le marché de l'exportation via le développement des exportations de l'huile d'olive conditionnée, biologique et biologique conditionnée ;
- Flambée des prix à l'importation des matières premières destinées au conditionnement de l'huile d'olive (notamment les bouchons) ;
- Concurrence de certains pays émergents à moyen terme.

Recommandations

- Rajeunissement des oliveraies et augmentation des superficies irriguées pour mieux stabiliser la production et éviter au plus sa fluctuation ;
- Meilleures négociations et optimisation des accords privilégiés avec l'UE ;
- Prospection de marchés «non traditionnels» ;
- Augmentation des exportations de l'huile d'olive conditionnée, biologique et biologique conditionnée ;
- Promotion de la consommation locale de l'huile d'olive conditionnée.

c) Simulations

Dans ce qui suit, nous présenterons deux scénarios liés à la part de l'huile d'olive conditionnée, et celles de l'huile biologique et biologique conditionnée, se basant sur les résultats de la campagne 2017 / 2018.

Dans le **premier scénario**, on augmenterait la part de l'huile conditionnée de 8,4% à 12% :

	Etat de référence				Simulation		
	Q (1000 T)	Valeur (MD)	%Q	Prix (1000 DT / T)	Q (1000 T)	Valeur (MD)	%V
Vrac	184628	1804,4	91,6%	9,8	177386,9	1733,6	
Conditionné	16948	218,6	8,4%	12,9	24189,1	312,0	
Total	201576	2023			201576	2045,6	1,1%

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'ONH et la DGAB.

Selon cette hypothèse, on engendrerait une augmentation des recettes de l'exportation de l'huile d'olive de 2023 MD (millions de dinar) à 2045,6 MD, soit **1,1%** de plus.

Dans **la seconde hypothèse**, on augmenterait la part de l'huile d'olive (conventionnelle) conditionnée à 11%, et celle de l'huile d'olive biologique conditionnée à 1% :

	Etat de référence				Simulation		
	Q (1000 T)	Valeur (MD)	%Q	Prix (1000 DT/T)	Q (1000 T)	Valeur (MD)	%V
Vrac	141124	1321	70,0%	9,4	135055,92	1263,9	
Vrac bio	43504	484	21,6%	11,1	42330,96	470,7	
Conditionné	16105	207,351454	8,0%	12,9	22173,36	285,5	
Conditionné bio	843	11,2485455	0,4%	13,4	2015,76	26,9	
Total	201576	2023			201576	2047,0	1,2%

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'ONH et la DGAB.

Ce deuxième scénario aboutirait à une augmentation des recettes totales de l'exportation de l'huile d'olive de 2023 MD à 2047 MD soit **1,2%** de plus.

Il est clair que le deuxième scénario est plus porteur pour les exportations tunisiennes en huile d'olive. Donc il serait très intéressant de focaliser les efforts sur l'exportation de l'huile d'olive biologique sous format conditionné.

2. Dattes

a) Tableau de bord

La production des dattes a connu une tendance haussière passant de 105 mille tonnes en 2001 à 305 mille tonnes en 2017. Cette augmentation est due principalement à l'extension des terres cultivées en palmier dattier mais également à la demande des consommateurs.

Les palmeraies Tunisiennes couvrent une superficie totale estimée près de 56 millions ha en 2016. Le nombre total de palmiers dattiers est de l'ordre de 5,2 millions pieds en 2016.

Au niveau mondial, les premiers producteurs de dattes ont tous connu une augmentation de la production sur la période 2001-2016. L'Egypte est le premier producteur, suivi par l'Iran et l'Algérie.

Pour l'exportation, la Tunisie, malgré sa faible production par rapport aux autres pays producteurs de dattes, occupe le 3^{ème} rang en termes de quantités exportées, et la filière datte occupe le 2^{ème} rang après l'huile d'olive en 2017.

La Tunisie a développé très rapidement leurs exportations au cours de ces dernières années avec une croissance annuelle des quantités exportées de 1,8%.

Le marché mondial d'exportation des dattes reste dominé par la Tunisie avec 18,2 % en 2017 de la valeur totale des exportations ce qui confirme que la Tunisie occupe la première place des exportations mondiales en termes de valeur avec 254 million de dollar en 2017, l'Egypte en tant que premier producteur n'exporte que 2,3 % de la valeur des exportations mondiales.

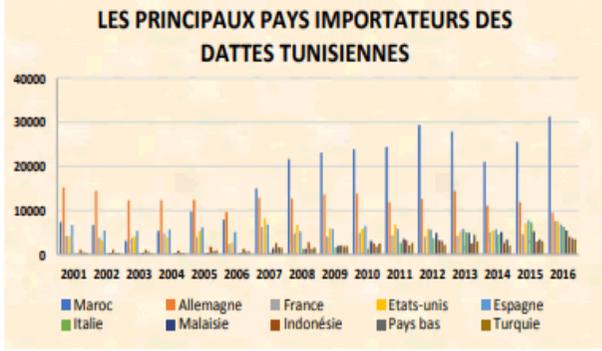
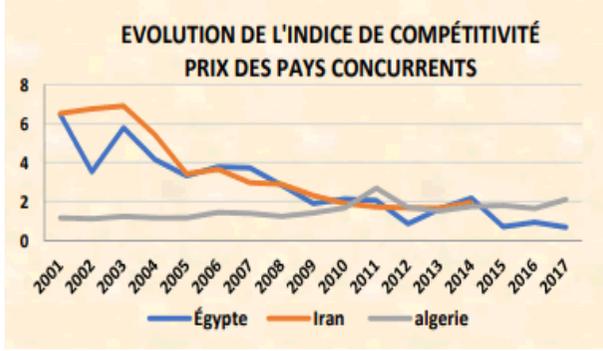
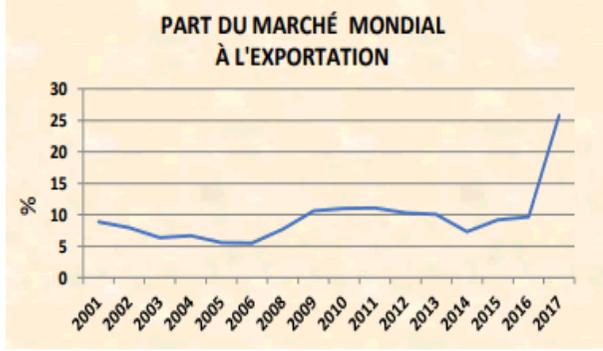
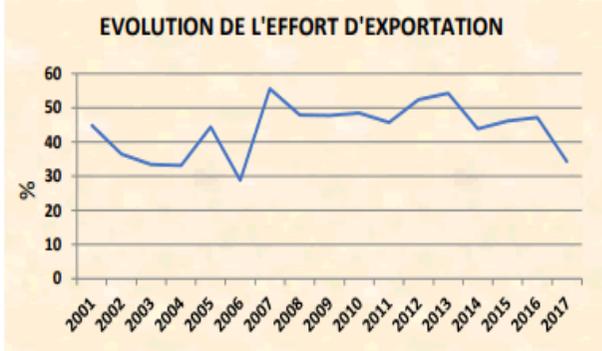
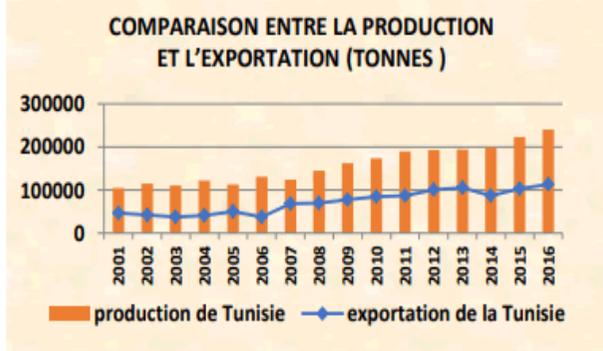
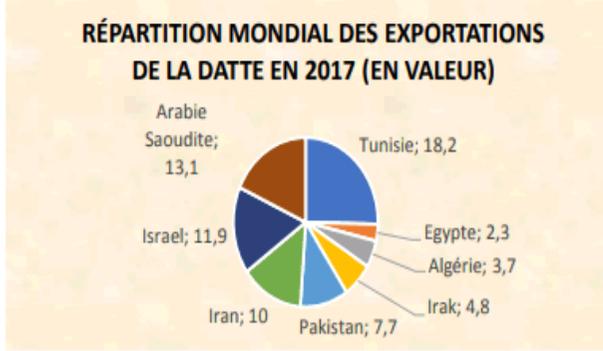
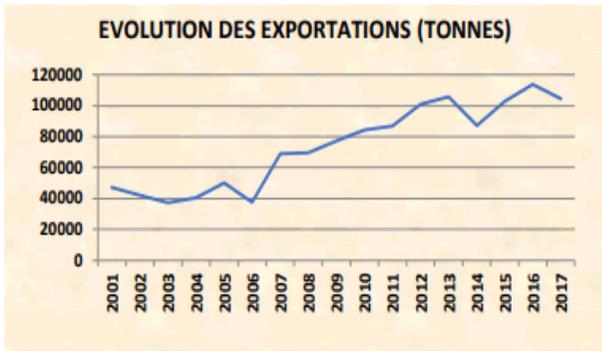
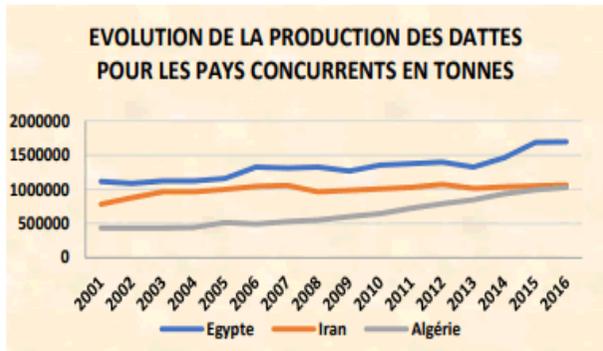
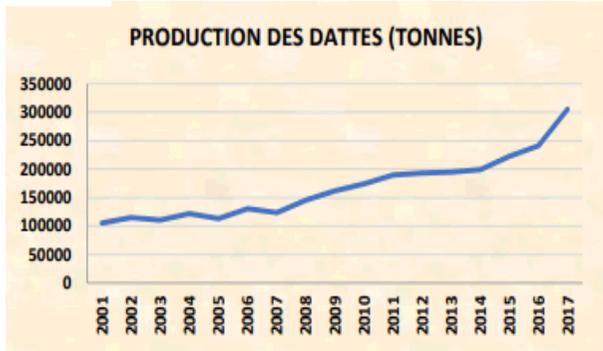
Le Maroc est le principal pays destinataire pour la campagne 2017/2018 (27,7%) suivi par l'Espagne (8,3%), les USA (8,1%), la France (7%). Par ailleurs l'UE importe 39,9 % des quantités des dattes Tunisiennes en 2017.

L'effort d'exportation a atteint un maximum de 55,52 % en 2007.

Après une stagnation autour de 10% de 2001 à 2016, la Tunisie détient pour les dattes une part de 25,84 % du marché mondial en 2017. Cette amélioration démontre la position concurrentielle des dattes sur le marché international.

L'analyse de la position compétitive relève que la Tunisie montre un bon niveau de compétitivité par rapport à l'Egypte (0,69) par contre elle n'est pas compétitive par rapport à l'Algérie (2,11) en 2017.

Tableau de bord des dattes en Tunisie



Elaboré par Chaima Wali et Zidi Wided.

Source: Trade map.

b) Pistes d'amélioration

Opportunités

Suite à une réunion tenue le 24/9/2018 avec des personnes ressources du secteur (GIF, DGEDA, DGBA), il a été signalé les points suivants :

- La production nationale des dattes appartient à la variété Deglet Nour. Celle-ci est de loin la principale variété tunisienne, possédant entre autres la caractéristique de pouvoir être conservée assez longtemps et vendue « branchées ».
- Le conditionnement, par le tri, la sélection et le traitement des dattes, permet l'adéquation de la qualité du produit offert aux normes exigées par les clients et l'accroissement de la valeur ajoutée des dattes exportées.
- La filière des dattes en Tunisie sera confrontée, au cours de la prochaine décennie, à plusieurs défis internes, dont essentiellement un excès de production sur le marché local, outre la coïncidence de la période de collecte des dattes avec le mois de ramadan à partir de l'année 2025. Ainsi, la période de conservation sera plus longue (une année est prévue).
- Parmi les défis externes de la filière de dattes, une autosuffisance du marché marocain, à l'horizon 2025, qui importait la moitié de ses besoins de la Tunisie. Ainsi, la Tunisie pourrait perdre son positionnement sur ce marché qui se prépare actuellement à planter un million de plants de palmiers dans le cadre du programme « Maroc Vert ».
- La concurrence des dattes algériennes (Deglet Nour) est un autre défi auquel la Tunisie est confrontée, d'autant plus que la production algérienne de dattes a enregistré une croissance accélérée.
- La filière des dattes en Tunisie est confrontée à des problèmes structurels au niveau de la production: éparpillement de la propriété, production basée sur la variété Deglet Nour et le vieillissement de plus d'un million de palmiers et des problèmes de la hausse continue du coût de production et les difficultés entravant la mécanisation agricole au sein des anciennes oasis.

Recommandations

Des recommandations ont été formulées pour la prochaine décennie :

- La diversification : il s'agit de diversifier par des dattes biologiques et des dattes dénoyautées et penser aussi à planter d'autres variétés comme Medjool, produite par les pays du Golfe. La durée de vie des dattes Medjool est courte ; en conséquence elle est transportée dans des conditions optimales ce qui fait que son prix de vente est plus élevé.
- Mise en place d'une plateforme d'exportation des dattes, il s'agit de diversifier les exportations selon les besoins en important d'autres variétés, leurs faire un conditionnement puis les réexporter du nouveau comme la variété iranienne SAYER destinée à des usages industriels.

- Mise en place d'une chaîne de valeur avec le pôle technologique des dattes afin de renforcer la rentabilité des entreprises à travers des activités de transformation en sirop des dattes, pâtes, confiture, cafés.

c) Simulations

La Tunisie est le premier exportateur des dattes en termes de valeur et le 4^{ème} en volume. C'est dire la réussite et l'intelligence des opérateurs tunisiens dans cette branche sans pour autant masquer les difficultés dont souffre la filière, il faut relever également la spécificité du produit Deglet Nour.

Malgré ces satisfactions, il y a lieu de continuer l'effort pour augmenter les recettes des exportations des dattes.

Ainsi, parmi les recommandations formulées pour la prochaine décennie est la diversification, il s'agit de diversifier par les dattes biologiques et les dattes dénoyautées.

Plusieurs scénarios peuvent être étudiés pour renforcer la rentabilité pour la campagne 2017/2018 :

La première simulation S1 est d'augmenter les quantités des dattes biologiques de 20%.

Période (1/10-2017 au 6-9-2018)	Etat de référence				Simulation		
	Quantité (Tonnes)	Valeur (1000 DT)	% Q	Prix (DT/Kg)	S1 : +20% Q bio (Tonnes)	VS1 (1000 DT)	% VS1
Dattes, autres que bio et dénoyautée	96169	522679	77%	5,4	94151,2	511712	
Datte biologique	10089	77000	8%	7,6	12106,8	92400	
Datte dénoyautée	18763	135000	15%	7,2	18763	135000	
Total	125021	734679	100%	5,9	125021	739112	0,6%

Source : GIF.

Cette hypothèse a abouti à une augmentation de la valeur des exportations de 0,6%.

La deuxième simulation S2 est d'augmenter les quantités des dattes dénoyautées de 20%.

Période (1/10-2017 au 6-9-2018)	Etat de référence				Simulation		
	Quantité (Tonnes)	Valeur (1000 DT)	% Q	Prix (DT/Kg)	S2 : +20% Q dénoyautées (Tonnes)	VS2 (1000 DT)	% VS2
Dattes, autres que bio et dénoyautée	96169	522679	77%	5,4	92416,4	502283,6	
Datte biologique	10089	77000	8%	7,6	10089	77000	
Datte dénoyautée	18763	135000	15%	7,2	22515,6	162000	
Total	125021	734679	100%	5,9	125021	741284	0,9%

Source : GIF.

Cette hypothèse a abouti à une augmentation des exportations de 0,9%.

La troisième simulation S3 est d'augmenter les quantités des dattes dénoyautées de 40%

Période (1/10-2017 au 6-9-2018)	Etat de référence				Simulation		
	Quantité (Tonnes)	Valeur (1000 DT)	% Q	Prix (DT/Kg)	S3 : +40% Q dénoyautées (Tonnes)	VS3 (1000 DT)	% VS3
Dattes, autres que bio et dénoyautée	96169	522679	77%	5,4	88663,8	481888,2	
Datte biologique	10089	77000	8%	7,6	10089	77000	
Datte dénoyautée	18763	135000	15%	7,2	26268,2	189000	
Total	125021	734679	100%	5,9	125021	747888,2	1,8%

Source : GIF.

Cette hypothèse a abouti à une augmentation des exportations de 1,8%.

On peut dire que la dernière simulation S3 est la plus intéressante.

3. Produits de la pêche et de l'aquaculture

a) Tableau de bord

- La production moyenne de la pêche et de l'aquaculture a été de 111 304 tonnes durant la période 2001-2017 (dont 6,4% soit 7 100 tonnes de production aquacole).
- Une tendance vers la hausse avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 1,8%.
- La dominance des captures de la pêche au poisson bleu, la pêche côtière, et la pêche au chalut, qui représentent respectivement 43%, 25% et 22% de la production totale.
- Une tendance vers la hausse de la production aquacole avec un TCAM de 16%.
- Une tendance vers la baisse de la production de la pêche au chalut pélagique avec un TCAM de (-13%) expliquée en grande partie par la surexploitation des ressources halieutiques (celles du golfe de Gabès).
- Le volume moyen des exportations des produits de la pêche a été de 20,7 mille tonnes au cours de la période 2001-2017. Quant à la valeur moyenne des exportations elle a été de 247,6 MD. Ces exportations ont enregistré une tendance à la hausse avec un TCAM de 2,1% en termes de quantité et de 6,5% en termes de valeur. Les quantités exportées ont représenté en moyenne 18,7% de la production en moyenne. En effet, l'effort d'exportation a enregistré une hausse remarquable en 2011 (28%), puis s'est stabilisé aux alentours de 16,4% de 2013 à 2017.
- En 2017, les mollusques (33,6%), les poissons frais et congelés (28,4%), les crustacés (20%), les conserves et semi conserves (17,8%) ont constitué les principaux groupes d'espèces exportés. La majorité des quantités exportées est orientée vers les marchés de l'Union Européenne (l'Italie et l'Espagne principalement).
- La part des exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture dans les exportations tunisiennes n'a pas dépassé 1,5%.
- Tendance à la baisse de la part des exportations des produits de la pêche dans la valeur des exportations agricoles et agro-alimentaires passant de 16,2% en 2001 à 11% en 2017.
- Tendance à la hausse du prix à l'export passant de 8,5 mille dinars/tonne en 2001 à 20,2 mille dinars/tonne en 2017.
- Une baisse progressive de la part du marché mondial à partir de l'année 2011 (0,24% en 2001 contre 0,14% en 2017).
- La production mondiale moyenne de la pêche et de l'aquaculture durant la période 2001-2016 a été de 147,6 million de tonnes. Elle a enregistré une allure haussière, soit un TCAM de 2,1%.
- De 2001 à 2016, la production aquacole mondiale moyenne a été de 57 million de tonnes. Elle a enregistré une tendance à la hausse (TCAM=5,6%).
- En 2016, la production mondiale de pêche de capture s'élevait à 90,9 millions de tonnes. Les secteurs de la pêche marine et de la pêche continentale représentaient respectivement 87,2% et 12,8% du total mondial.

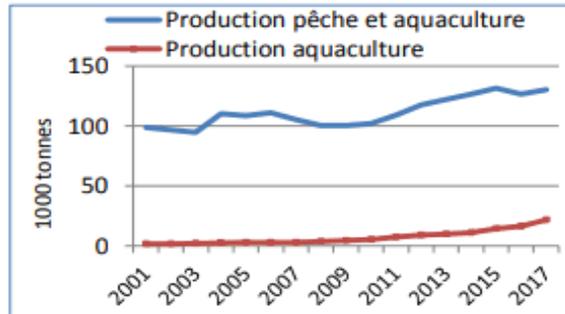
- La Chine, l'Indonésie, et les Etats Unis constituent les principaux pays producteurs de la pêche de capture marine avec des parts respectives de 19,2%, 7,7% et 6,2% en 2016.
- La Chine, la Norvège et les Etats Unis d'Amérique sont les principaux pays exportateurs de produits de la pêche et de l'aquaculture avec des parts respectives de 9,5%, 8,7% et 5,5%.
- Une tendance à la hausse du prix mondial à l'export avec un TCAM de 9,6%.
- Les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et l'Espagne sont les principaux pays importateurs des produits de la pêche et de l'aquaculture. En effet durant la période 2001-2016, leurs parts dans la valeur des importations mondiales a été en moyenne de l'ordre de 15,2%, 15% et 6,9%.

ONAGRI

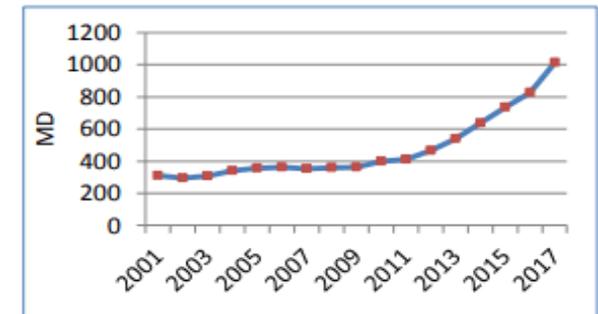
Tableau de bord des produits de la pêche et d'aquaculture

Production

EVOLUTION DE LA PRODUCTION

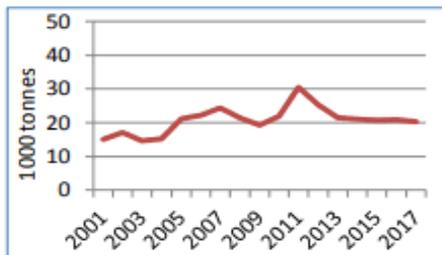


EVOLUTION DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION

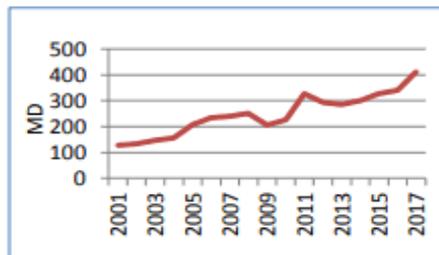


Indicateurs du commerce extérieur tunisien

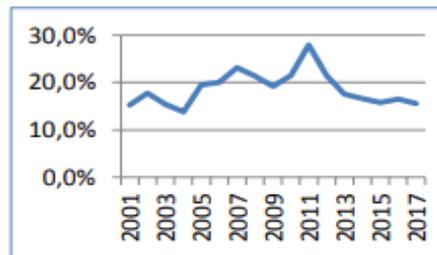
VOLUME DES EXPORTATIONS



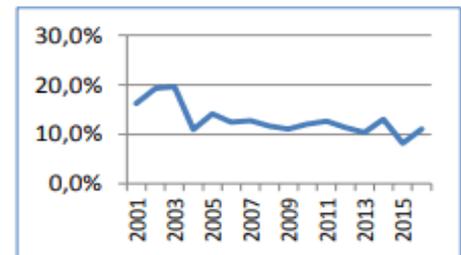
VALEUR DES EXPORTATIONS



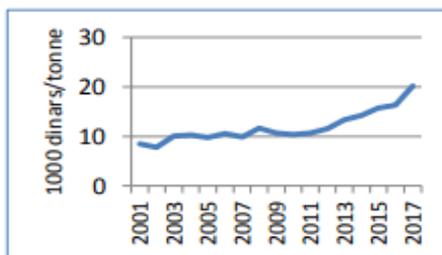
EFFORT D'EXPORTATION



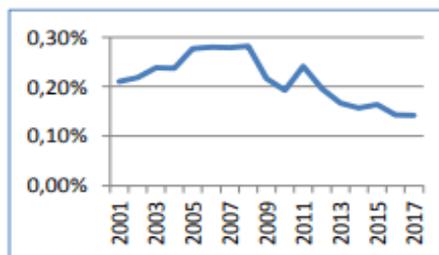
PART DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET ARO-ALIMENTAIRES



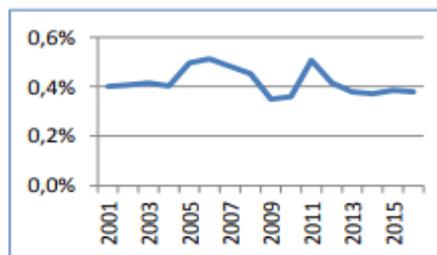
PRIX À L'EXPORT (INS)



PART DU MARCHÉ MONDIAL À L'EXPORT

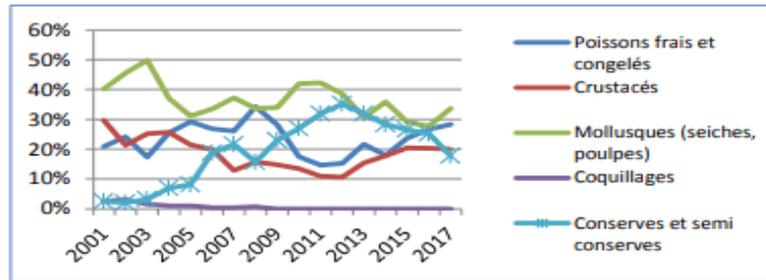


PROPENSION À EXPORTER

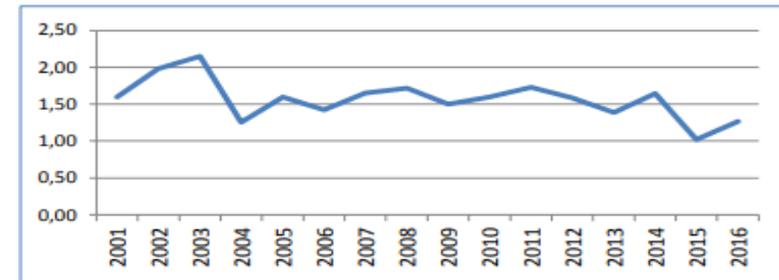


Sources : INS, TRADE MAP, Annuaire statistiques (Direction Générale de la Pêche et d'Aquaculture), FAO STAT, FAO

PART DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX GROUPES D'ESPÈCES DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS

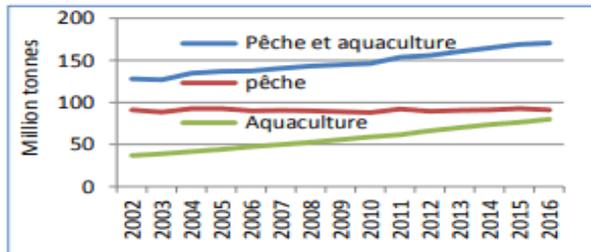


INDICE DE SPÉCIALISATION

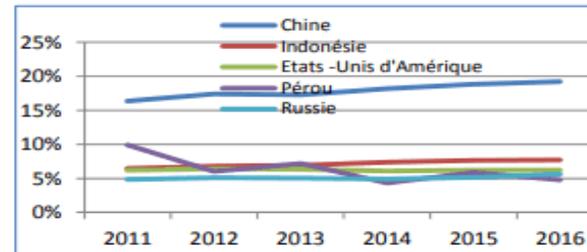


Indicateurs du commerce mondial

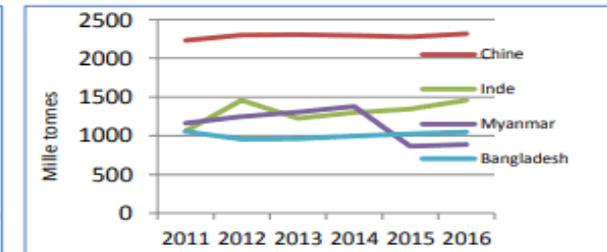
PRODUCTION MONDIALE PÊCHE ET AQUACULTURE



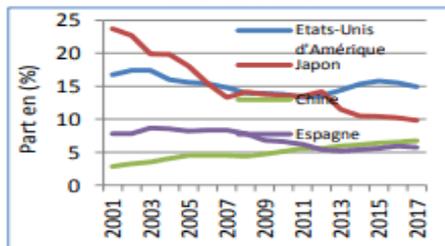
PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE LA PÊCHE MARINE



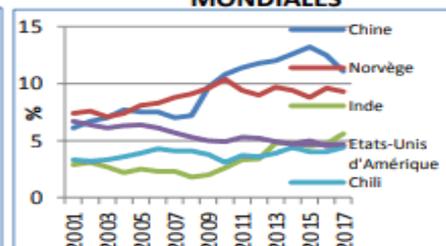
PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE LA PÊCHE CONTINENTALE



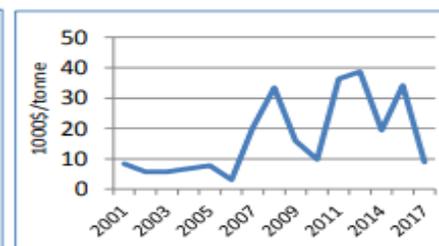
PART DES PRINCIPAUX PAYS DANS LA VALEUR DES IMPORTATEURS MONDIALES



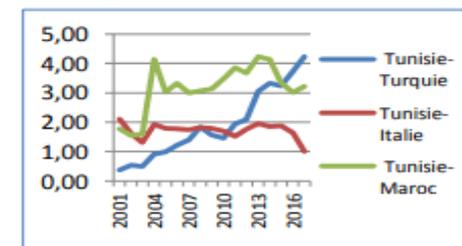
PART DES PRINCIPAUX PAYS DANS LA VALEUR DES EXPORTATIONS MONDIALES



PRIX MONDIAL À L'EXPORT



INDICE DE COMPÉTITIVITÉ EXTERNE DES PRIX (03 Poissons et crustacés...)



Elaboré par M^{elle} Nour NCIRI et Mme Noura FERJANI.

b) Pistes d'amélioration

Lors de la réunion tenue le 26/07/2018 à l'ONAGRI en présence d'un représentant du Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP), d'un représentant de la Direction Générale de la pêche et d'Aquaculture et d'un représentant de la Direction Générale des Etudes et de Développement Agricole, certaines recommandations ont été annoncées :

- Promotion de l'exportation du thon rouge ;
- Rendre l'importation au service de l'exportation ;
- Dynamisation de la production ;
- Développement du côté logistique et rendre les circuits de distribution plus organisés et plus transparents ;
- Mise à jour des données qui concernent le stock des produits de la mer ;
- Création d'un comité permanent sur la prospection du crabe.

Par ailleurs, à l'issue de cette réunion, deux scénarios d'évolution possibles des exportations des produits de la pêche et d'aquaculture ont été formulés afin de promouvoir les exportations. Les scénarios envisagés donnent des indications sur la façon dont le secteur pourrait évoluer sur la base d'un ensemble d'hypothèses.

c) Simulations

Scénario 1 (S1) : Augmentation des exportations des conserves et semi-conserves de 20%, toutes choses égales par ailleurs

Tableau 1. Scénario de simulation (S1)

	2017				Scénario S1		Marge (%)
	Quantité exporté (Tonne)	Valeur des exportations (mille dinars)	% Q	Prix (1000 dinars/tonne)	QS1	VS1	
Poissons frais et congelés	5 761	118 510	28%	20,6	5 761	118510	
Crustacés	4 068	109 463	20%	26,9	4 068	109463	
Mollusques (seiches, poulpes)	6 818	118 337	34%	17,4	6 818	118337	
Conserves et semi conserves	3 611	47 656	18%	13,2	4 333	57187,2	+20%
Coraux	6	11 816	0%	1969,3	6	11816	
Eponges	35	4 499	0%	128,5	35	4499	
Divers	3	115	0%	38,3	3	115	
Total	20302	410396	100%	20,2	21024	419927	+2,3%

Source : Annuaires statistiques (Direction Générale de la Pêche et d'Aquaculture).

Dans ce scénario on prévoit une **augmentation de 20%** du volume des exportations des **conserves et semi- conserves** (toutes choses égales par ailleurs : une stagnation des quantités exportées des autres produits et les prix sont maintenus constants (prix de l'année 2017)). Ce scénario va générer un accroissement de **2,3%** de la **valeur des exportations** des produits de la pêche, soit un gain d'exportation évaluée à 9531 millions de dinars (Tableau 1). En outre, ce scénario va permettre une augmentation de la part des exportations des conserves et semi-conserves dans le volume total des exportations des produits de la pêche qui va passer de 18% à 21%.

Scénario 2 (S2) : Augmentation des exportations des loups et daurades de 30%, toutes choses égales par ailleurs

Tableau 2. Scénario de simulation (S2)

	2017				Scénario S2		Marge (%)
	Quantité exporté (Tonne)	Valeur des exportations (mille dinars)	% Q	Prix (1000 dinars/tonne)	QS2	VS2	
Loups/Daurades	1858	25306	9%	13,6	2415	32898	+30%
Poissons frais et congelés autres que Loup et daurades	3 903	93 204	19%	23,9	3 903	93204	
Crustacés	4 068	109 463	20%	26,9	4 068	109463	
Mollusques (seiches, poulpes)	6 818	118 337	34%	17,4	6 818	118337	
Conserves et semi conserves	3 611	47 656	18%	13,2	3 611	47656	
Coraux	6	11 816	0%	1969,3	6	11816	
Eponges	35	4 499	0%	128,5	35	4499	
Divers	3	115	0%	38,3	3	115	
Total	20302	410396	100%	20,2	20859	417988	+1,8%

Source : Annuaire statistiques (Direction Générale de la Pêche et d'Aquaculture).

Dans le scénario 2 on prévoit la réalisation d'un surplus exportable à partir de l'augmentation des exportations des produits aquacoles principalement les loups et les daurades. En effet, ce scénario suppose une augmentation de **30% exportations des loups et des daurades, toutes choses égales par ailleurs** (Tableau 2). Cette augmentation va engendrer un accroissement de **1,8%** de la **valeur des exportations** des produits de la pêche (418 MD contre 410 MD), soit un gain d'exportation évaluée à 7592 mille dinars et une augmentation de **2%** de la part des exportations des loups/daurades dans le volume total des exportations des produits de la pêche.

Tableau 3. Scénarios de simulation

	Situation actuelle (2017)	Simulation S1	Simulation S2
Quantité (tonne)	20 302	21 024	20 859
Prix (mille dinars/tonne)	20,2	20,2	20,2
Valeur des exportations (mille dinars)	410396	419927	417988
% des exportations alimentaires	11,0%		
Marge (mille dinars)		9531	7592
Marge/exportations alimentaires (%)		+0,27%	+0,22%

En Tunisie, le développement des exportations des produits de la pêche et d'aquaculture peut être effectué en s'orientant vers le développement de l'aquaculture ainsi que la promotion des exportations des produits de conserves et semi-conserves. La comparaison des résultats des deux scénarios de simulations montre que c'est le scénario n°1 qui peut être retenu puisqu'il permet de générer une marge plus élevée. En général, la réalisation d'un surplus exportable nécessite la prise de certaines mesures telle que :

- La mise en place des unités locales de production d'aliments pour les poissons ;
- Le lancement dans l'élevage de nouvelles variétés de la pêche, telles que les crevettes ;
- Le développement de la recherche scientifique, permettant de contrôler les coûts de production, d'améliorer le rendement et ainsi d'améliorer la compétitivité.

4. Agrumes

a) Tableau de bord

L'analyse de la situation actuelle de la balance commerciale pour le secteur des agrumes a pour objectif l'évaluation des potentialités possibles et des opportunités de développement offertes pour le secteur, ce qui permettra moyennant des hypothèses proposées d'obtenir des gains à l'exportation.

- La production tunisienne des agrumes a enregistré une progression nettement remarquable, passant de l'ordre de 200 milles tonnes durant la période 2001-2004 à environ 400 milles tonnes par an sur la période 2015/2018 (sauf année exceptionnelle 2017).
- Cette évolution est en l'occurrence due à une augmentation des surfaces plantées (de 17000 ha entre 2001 et 2004 à 27000 ha à partir de 2016), alors que les rendements sont restés relativement stables variant entre 13 et 15 tonnes à l'hectare tous agrumes confondus (hors campagne exceptionnelle 2016/17).
- Les agrumes représentent le quatrième produit agricole le plus exportable, après l'huile d'olive, les dattes et les produits de la pêche (situation fin août 2018), avec une régression des quantités exportées de l'ordre de 22% par rapport à l'année 2017.
- La tendance des exportations tunisiennes déviant à la baisse depuis 2001 témoigne de sérieuses difficultés. Les exportations n'ont pas dépassé 18 800 tonnes en 2017 malgré une production record. Les exportations d'agrumes ont diminué de 50% en volume et de 16% en valeur entre 2008 et 2018 (27400 tonnes contre 13600 tonnes et 24.9 millions de dinars contre 20.9 millions de dinars),
- Les exportations de la Tunisie représentent 0,1% des exportations mondiales pour ce produit, son rang dans les exportations mondiales est 50 en 2017.
- L'évolution de l'effort d'exportation des agrumes présente une allure régressive allant de plus de 10% en 2001 pour se situer à moins de 4% en 2017. L'effort d'exportation moyen national pour les agrumes est de l'ordre de 8% considérablement faible comparé à d'autres fruits.
- Le secteur des agrumes contribue à concurrence de 0,15 à 0,20% dans la part de marché à l'export pour les produits agricoles et agroalimentaires durant les années 2001 et 2008 témoignant ainsi d'une situation relativement stable, sauf pour l'année 2007. Une nette régression a été enregistrée depuis 2008 marquant une contribution significativement faible du secteur agrumicole dans la part de marché allant jusqu'à moins de 0,1%, ce qui a entraîné une régression conséquente de l'indice de spécialisation et de l'indice d'avantage comparatif révélé à des niveaux considérablement faibles comparés à d'autres secteurs tels que les dattes et l'huile d'olive.
- Les exportations d'agrumes contribuent à concurrence de 0,6% dans le total des exportations alimentaires à fin août 2018. Les oranges maltaises constituent 90% des exportations.

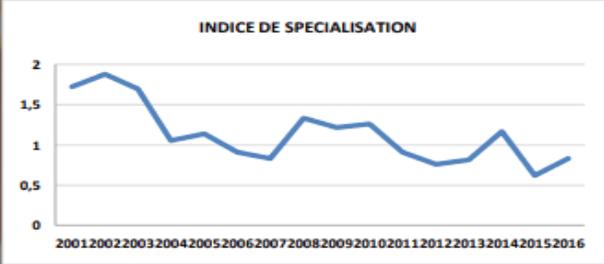
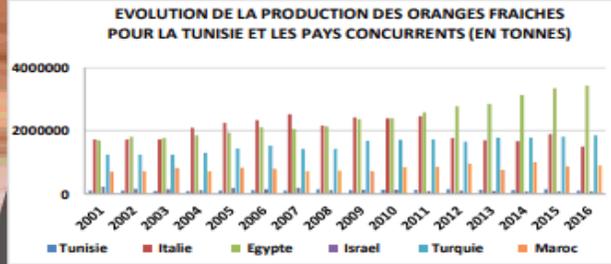
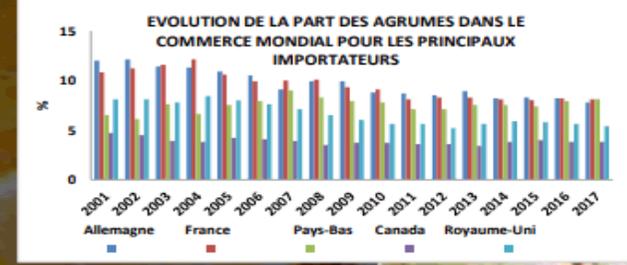
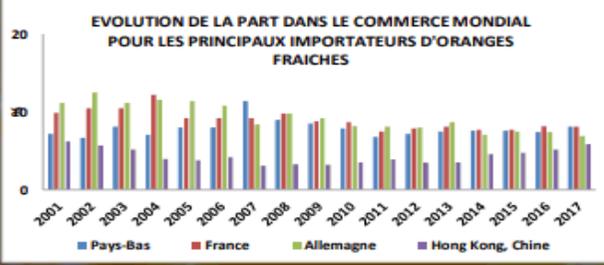
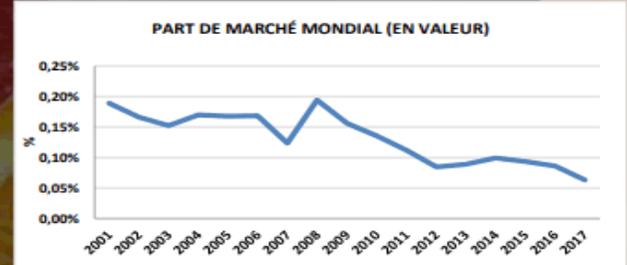
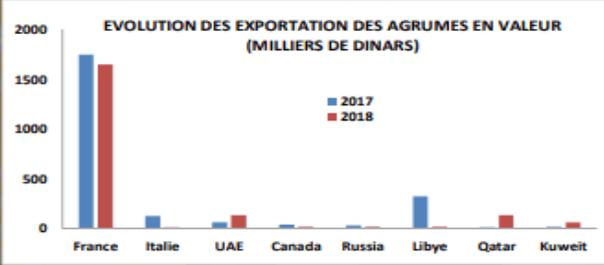
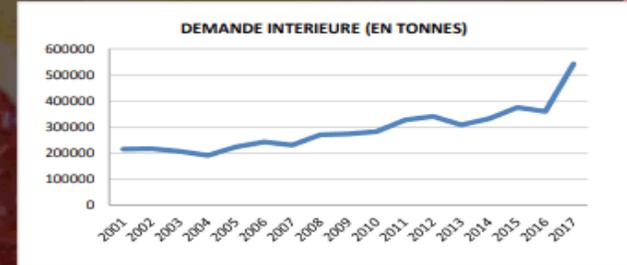
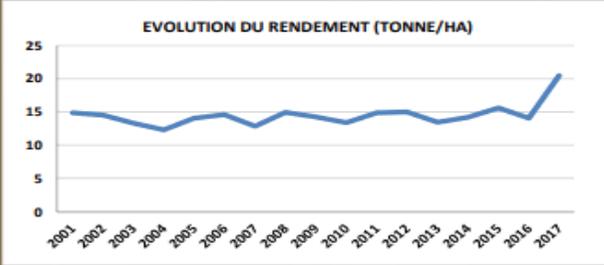
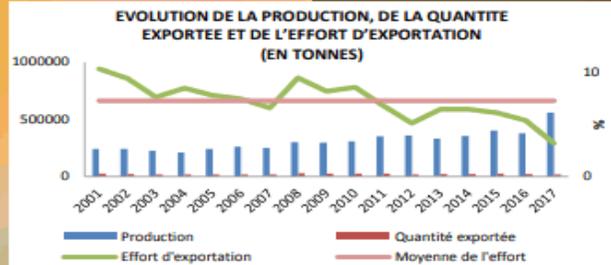
- L'émergence de nouvelles variétés exportables a été soulignée ces dernières années. En effet la stratégie de développement du secteur agrumicole adoptée depuis l'année 2000 a permis l'extension de nouvelles superficies orientées vers les petits fruits et les oranges (les navels, les citrons), dont la production est presque totalement absorbée par le marché local. Un tel potentiel de production pourrait favoriser la relance de l'exportation des agrumes.
- L'évolution de l'indice de compétitivité prix fait apparaître une situation défavorable durant la période 2001-2007 durant laquelle les prix des agrumes tunisiens sont plus chers que ceux de l'Égypte et de la Turquie. Toutefois, la dépréciation de la monnaie nationale durant les dernières années a entraîné une amélioration de la compétitivité - prix par rapport aux pays exportateurs d'agrumes concurrents.

ONVAGRI



TABLEAU DE BORD AGRUMES

Travail élaboré par Sirine HEDFI
ESA Mograne



b) Pistes d'amélioration

Défis

Suite à une réunion tenue le 10 août 2018 à l'ONAGRI sur la filière agrume, plusieurs difficultés auxquelles sont confrontées les exportations des agrumes à l'échelle nationale ont été évoquées. Ces difficultés se rapportent à plusieurs facteurs à savoir :

- La concentration des exportations sur le marché français qui absorbe en moyenne plus de 85% des exportations tunisiennes avec une régression continue des quantités écoulées sur ce marché durant les dernières années ;
- Un quota exonéré pour les exportations des oranges, vers l'UE non totalement honoré, exploité à environ 50% uniquement ;
- L'absence de la diversification des produits destinés à l'exportation et le choix axé sur une variété unique, la maltaise, un produit qui arrive à maturité sur une période (mars-avril) non adapté au calendrier optimal des exportations vue l'entrée sur ces marchés d'autres variétés produites par les pays concurrents ;
- Plusieurs pays concurrentiels méditerranéens ont développé des variétés précoces et tardives tels que le Maroc et l'Egypte, ce qui leur a permis de bien se positionner et de gagner plusieurs marchés ;
- Les problèmes liés au manque de performance logistique notamment pour les services de la douane, et au coût du transport ;
- Les problèmes liés à la qualité et la traçabilité du produit destiné à l'exportation, à l'état phytosanitaire et à l'insuffisance de l'eau d'irrigation ;
- Une forte concurrence du marché local qui est devenu rémunérateur, et la progression des exportations vers la Libye, considérée la continuité du marché local ;
- Un mécanisme de vente qui n'évolue pas, basé sur la vente au mieux ;
- Une situation d'oligopole sur le marché d'exportation : Les mêmes intervenants depuis plusieurs années, vue la complexité des conditions imposées pour l'octroi de l'agrément, ce qui empêche de nouveaux entrants.

Recommandations

- Introduire les variétés potentiellement exportables mis à part la maltaise, et améliorer le système produit (conditions de conservation et d'emballage), ainsi il est proposé de :
 - développer l'exportation notamment des petits fruits (mandarine, clémentine, citron...), et aussi des navels,
 - développer l'exportation des oranges- bio, (la marge d'amélioration est estimée à environ 20% par rapport à la situation actuelle),
 - développer l'exportation des produits IP (indication de la provenance) et AOC (appellation d'origine contrôlée) (la marge d'amélioration est estimée à environ 10% par rapport à la situation actuelle).
- Remédier aux mécanismes de vente actuels (accès sur la vente au mieux) et prendre les mesures nécessaires en faveur du système de vente ferme ;

- La diversification des marchés et l'élargissement de la liste des exportateurs agréés. Cette action nécessite la mise en place des moyens logistiques, de communication, d'innovation et de prospection nécessaires, pour mieux profiter du potentiel d'exportation des navels et des clémentines pour les pays du Golfe, des oranges bio pour l'Allemagne, reliaison des relations commerciales avec les marchés africains (en l'occurrence le Sénégal, la Côte d'Ivoire et Burkina-Faso...) avec le marché russe.

c) Simulations

Hypothèse 1 : Relance des exportations vers les pays de l'Union Européenne moyennant une satisfaction du quota exonéré (39000 tonnes) et une diversification des marchés à l'exportation pour la maltaise et autres variétés pour de nouveaux pays de l'Europe.

2017	Etat de référence				Simulation 1 : satisfaction du quota exonéré (39000 T)		
	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 dinars	% Qté	Prix (DT/Kg)	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 dinars	Plus-value %
Total export UE-	16602	19315	94,2%	1,2*	39000	45373	
Exportation vers d'autres pays -	1020	2407	5,8%	2,4**	1020	2407	
Total	17622	21722	100%		40020	47780	120%

Source : GIFruits.

* : Prix principalement maltaise, ** : Prix petit agrume

Cette hypothèse se traduit par une augmentation des quantités exportables de 127% et une hausse de la valeur des exportations globales des agrumes de l'ordre de 120% soit un passage de 21722 mille dinars à 47780 mille dinars.

Hypothèse 2 : Le soutien et le développement de l'exportation des fruits de qualité et à valeur ajoutée sûre, en l'occurrence les agrumes BIO. Ainsi, tenant compte d'un potentiel de production nationale favorable procurant des quantités qui peuvent éventuellement dépasser les 500 tonnes annuellement, nous estimons que les performances de ce secteur peuvent aider à doubler les quantités actuellement réalisées (140 tonnes).

2017	Etat de référence				Simulation 2 : passage du simple au double de l'exportation des agrumes BIO		
	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 dinars	% Qté	Prix (DT/Kg)	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 dinars	Plus-value %
Total export agrumes BIO	139,5	345,8	0,8%	2,5*	279	692	
Exportation autres agrumes	17484	21376,2	99,2%	1,2	17484	21376,2	
Total	17623,5	21722			17763	22068	1,6%

Source : GIFruits

* : Prix principalement citron

Cette hypothèse se traduit par une augmentation des quantités exportables de 0,8 % et une hausse de la valeur des exportations globales des agrumes de l'ordre de 1,6 % soit un passage de 21722 mille dinars à 22070 mille dinars.

Hypothèse 3 : La diversification et l'ouverture sur les nouveaux marchés porteurs notamment ceux de **l'Afrique et du Moyen Orient**, dont la demande est actuellement orientée vers le citron, les petits agrumes (clémentine, mandarine) en plus du Thomson. Tenant compte de l'évolution ascendante enregistrée durant ces dernières années, et des pics d'exportation enregistrés pour chaque pays durant les dernières années, nous estimons que les quantités potentiellement exportables pour le Moyen Orient et l'Afrique pourraient éventuellement être doublées.

2017	Etat de référence				Simulation 3 : passage du simple au double de l'exportation vers les pays du Moyen orient et de l'Afrique		
	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 dinars	% Qté	Prix (DT/Kg)	Quantité en tonnes	Valeur en 1000 dinars	Plus-value %
Total export vers Moyen orient et Afrique	397	1295	2,3%	3,3*	794	2590	
Exportation vers d'autres pays	17226	20477	97,7%	1,2	17226	20477	
Total	17623	21722			1802	23067	5,9%

Source : GIFruits

* : Prix petit agrume notamment clémentine

Cette hypothèse se traduit par une augmentation des quantités exportables de 2,3% et une hausse de la valeur des exportations globales des agrumes de l'ordre de 5,9% soit un passage de 21722 mille dinars à 23067 mille dinars.

Nous retenons donc la première simulation relative à la relance des exportations vers les pays de l'Union Européenne moyennant une satisfaction du quota exonéré, comme étant le scénario le plus opportun pour une contribution meilleure du secteur agrumicole dans l'amélioration de la balance commerciale. Cette simulation se traduit par une augmentation de la valeur des exportations globales des agrumes de l'ordre de 120% soit ainsi une amélioration de la part des agrumes dans les exportations alimentaires totales de 0,64% à 1,43%.

B. Cas des importations

1. Céréales

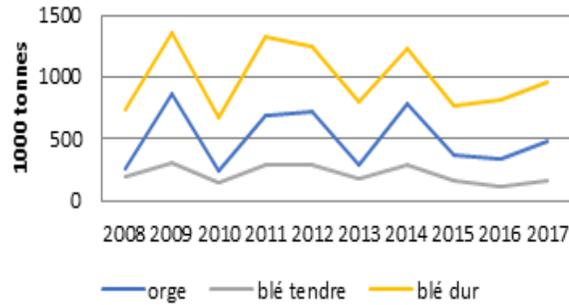
a) Tableau de bord

- La céréaliculture occupe le tiers de la superficie agricole utile avec une moyenne de **1,28 million** d’ha durant la dernière décennie.
- La production des céréales a été en moyenne de l’ordre de 17,1 millions de quintaux entre 2008 et 2017. Elle a enregistré son plus bas niveau en 2010 avec **10,8** millions de quintaux toutes céréales confondues.
- Durant la campagne 2017/18, la production céréalière a été de **14.10** millions de quintaux enregistrant un recul de 12% par rapport à celle de l’année qui précède.
- Les rendements se sont nettement améliorés durant la période 2008-2017 (**en moyenne +5% par an**). Au terme de la campagne 2009/2010, les rendements céréaliers avaient été les plus faibles de la période 2008 - 2017 avec 9,7qx/ha. En 2017, ces rendements ont été de **16,19 qx/ha** pour le blé dur, **17,57qx/ha** pour le blé tendre et **7,84 qx/ha** pour l’orge.
- La collecte nationale ne procure en moyenne que 30% des besoins du pays en céréales. Le complément est assuré par l’importation, soit à peu près 70% des besoins. Elle a été de l’ordre de 8,21 millions de quintaux en moyenne entre 2008 et 2017.
- En valeur, les importations céréalières représentent une part qui se situe entre **40 et 50%** des importations agricoles. La majorité des besoins annuels sont assurés par les importations.
- Le recours à l’importation génère de lourdes factures qui affectent le budget national, augmentent la dépendance du pays et fragilise la souveraineté alimentaire tunisienne.
- En 2017, les volumes céréaliers importés ont atteint 2194,79 mille tonnes ce qui a conféré à la Tunisie un taux de dépendance vis-à-vis des céréales importées de 42,54% pour le blé dur, 88,96% pour le blé tendre et 55,04% pour l’orge ; soit un taux moyen de 61,15% pour le total céréalier.
- Avec l’arrivée de la nouvelle récolte du juin à aout 2017, on constate que le stock du blé dur a enregistré un pic important atteignant 497 mille tonnes en juillet.
- Au niveau mondial, les prix du blé tendre, du blé dur et de l’orge fourragère ont été, durant 2017, tributaires des conditions climatiques qui ont accompagné les différents stades de culture dans les principaux pays producteurs. En plus des conditions climatiques, le marché mondial des céréales a été affecté par l’évolution des prévisions du Conseil International des Céréales (CIC) et de la parité euro-dollar.
- Les prix CAF des différentes céréales ont été en deçà des prix locaux, durant 2017, sauf pour l’orge qui a vu son prix CAF dépassé le seuil de 500DT/tonnes entre novembre et décembre 2017.

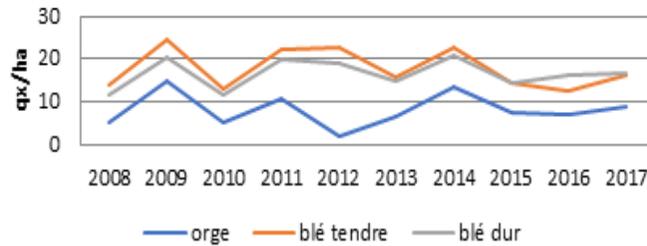


Tableau de bord des céréales en Tunisie

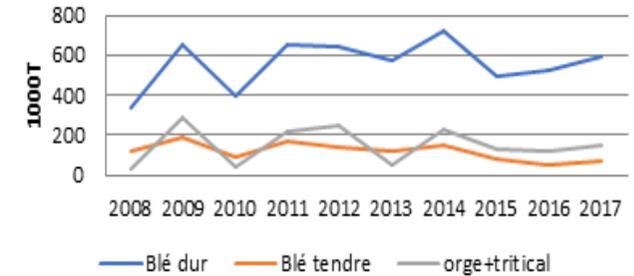
Evolution de la production



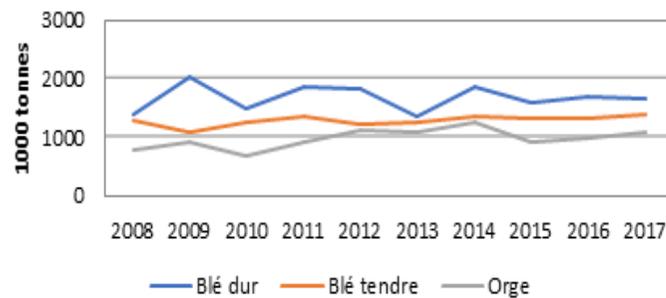
Evolution des rendements des céréales (par rapport aux superficies cultivées)



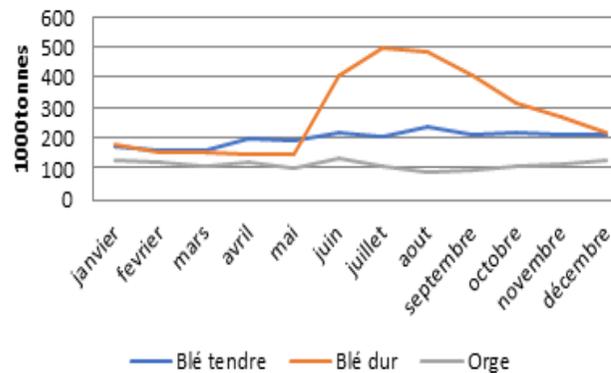
Evolution des quantités collectées



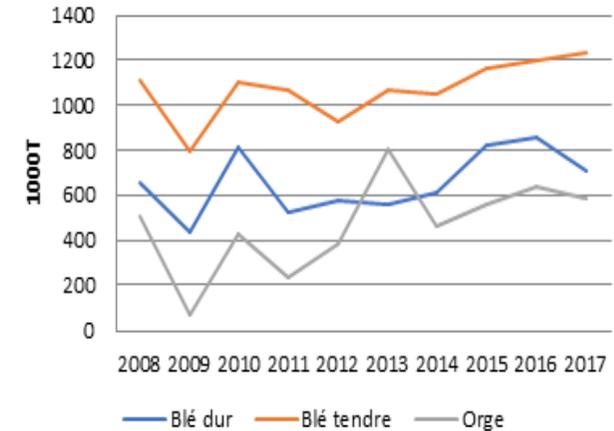
Evolution de la demande intérieure



Evolution des stocks durant 2017



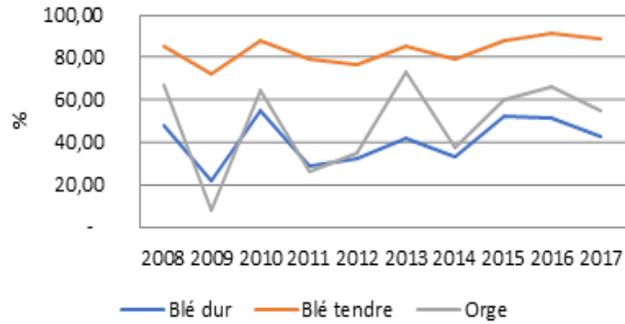
Evolution des importations



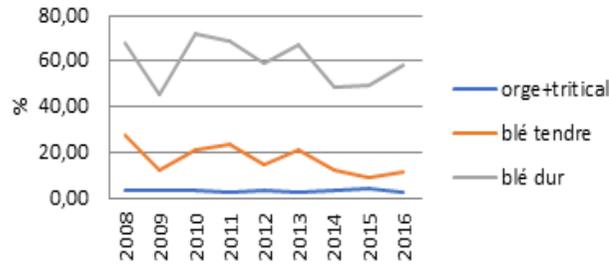
Source: OC, INS, DGEDEA



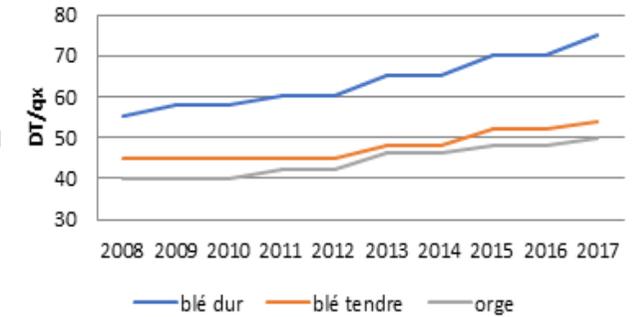
Evolution du taux de dépendance



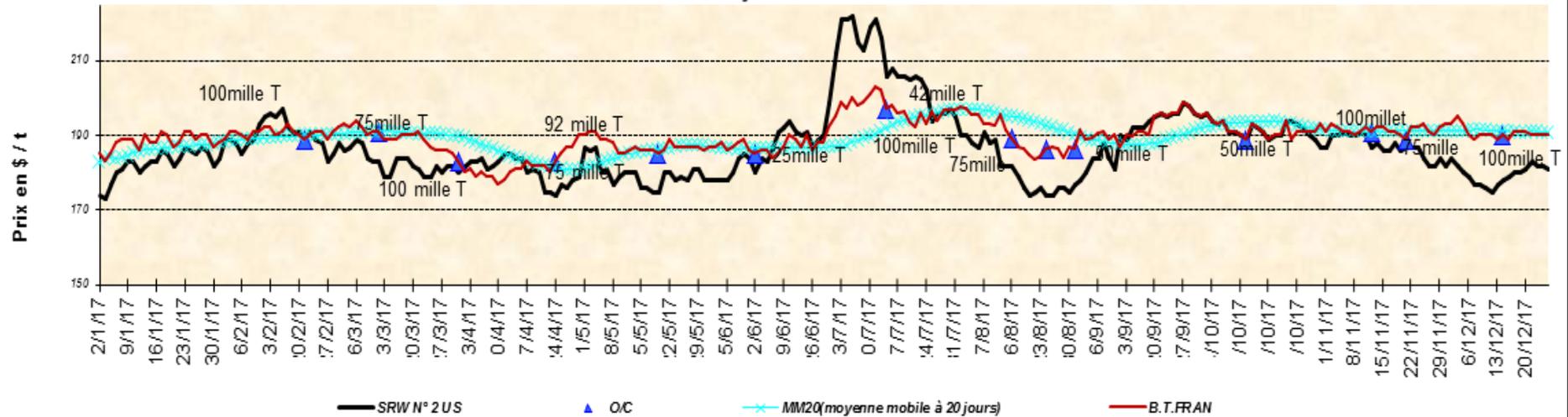
Evolution de la part du marché interne



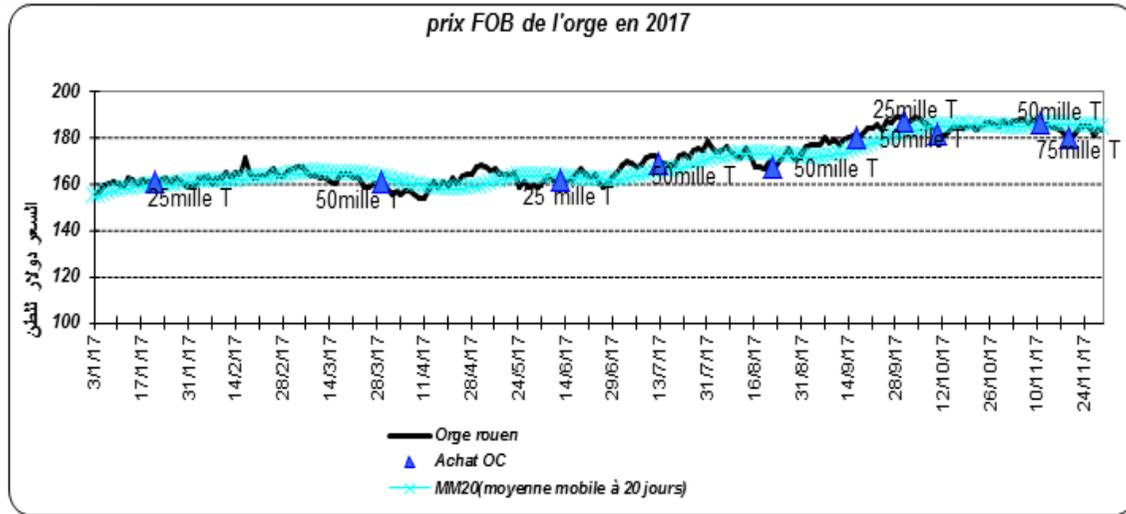
Evolution des prix des céréales



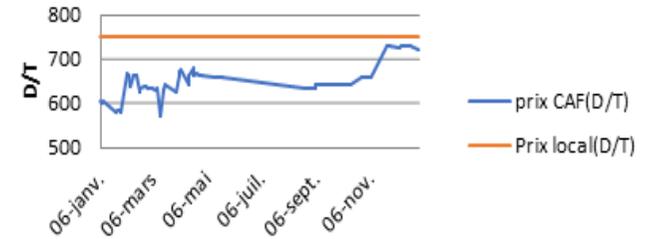
Prix FOB du blé tendre américain (SRW) Et du blé Français en 2017



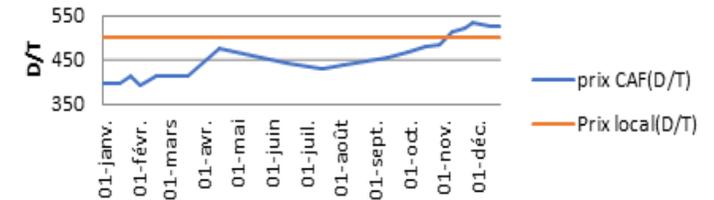
Source: OC, INS, DGEDA



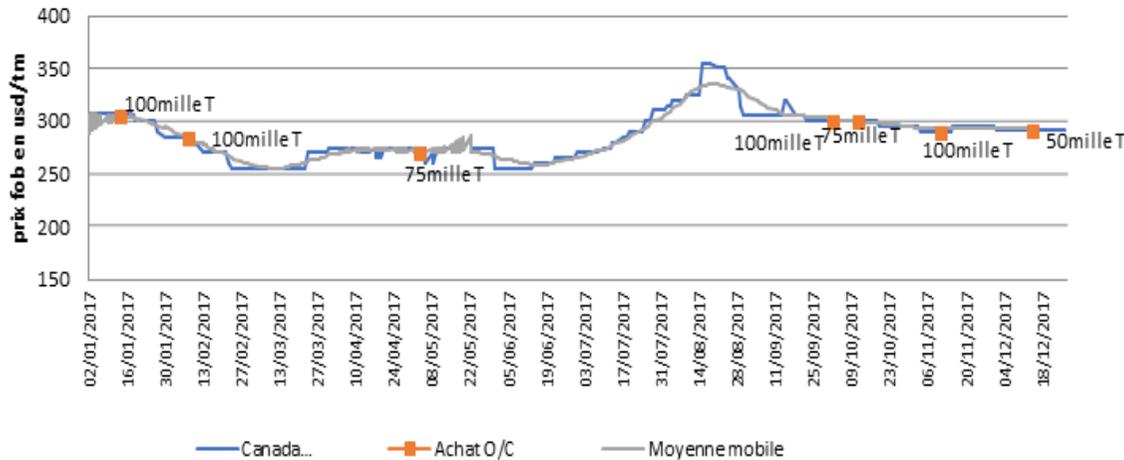
Evolution des prix CAF et local du blé dur durant 2017



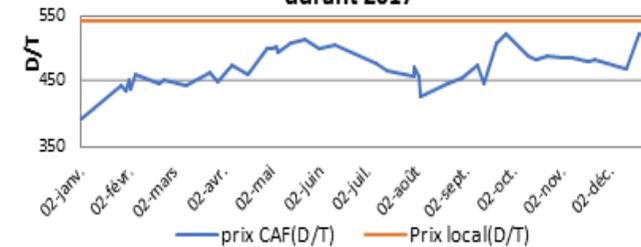
Evolution des prix local et CAF de l'orge durant 2017



Prix FOB du Blé dur en 2017



Evolution des prix CAF et local du blé tendre durant 2017



Source: OC,INS,DGEDA

b) Pistes d'amélioration

Dans le but d'optimiser les importations et les procédures d'approvisionnement en céréales sur le marché international, une réunion s'est tenue le 23/07/2018 avec les représentants de l'ONAGRI, de l'OC, du GIPAC et du ministère du commerce afin :

- D'analyser les modalités tunisiennes d'approvisionnement en céréales sur le marché international (calendrier, modalités d'achat, qualité) en mettant l'accent sur le fait :
 - Que l'Office des Céréales assure les importations de blé dur, de blé tendre et de l'orge en adoptant une stratégie d'importation qui a permis jusque-là à la Tunisie de garantir des niveaux de stocks sécuritaires.
 - Que les importations de céréales se font par consultations internationales élargies selon un cahier des charges des conditions générales (administratives), Un cahier des charges des conditions particulières (techniques) et que seuls les fournisseurs enregistrés auprès de l'Office des Céréales peuvent participer à ces consultations internationales.
- D'identifier des nouvelles modalités d'importation.

La réunion a porté sur les différentes alternatives de modalités d'importation des céréales et l'étude de faisabilité de leur mise en œuvre en Tunisie tout en évaluant leur coût et leur bénéfice. Ainsi, on a retenu deux seuls scénarios faisables.

c) Simulations

Scénario 1 (SM1)

« Continuer à acheter jusqu'à obtenir le prix le moins cher possible pour acquérir toutes les quantités restantes de l'année. »

Cas du Blé tendre

La Tunisie a acheté 175 mille tonnes via deux appels d'offres avant que le prix du blé tendre soit à son plus bas niveau possible de l'année 2017 (30/03/2017) soit **183 dollars/tonne**. Selon le scénario1, elle achèterait les 799 mille tonnes restantes à cette date et à ce prix, ce qui va engendrer un gain de 8,09 millions de dinars comme le montre le tableau suivant :

Blé Tendre	Quantités (1000T)	Valeur réelle (million dinars)	Prix moyen (Dinar/T)
MT*(2017)	974	441,822	453,616
SM1**	974	433,73	445,308
MT-SM1		8,091	
%(MT-SM1)		1,831	

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM1 : importation simulée selon le scénario1.

Cas de l'Orge

La Tunisie a acheté 25 mille tonnes via un appel d'offre avant que l'orge soit à son plus bas niveau possible de l'année 2017 (le 29/03/2017) soit **160,4 dollars/tonne**. Selon le scénario1, elle achèterait les 375 mille tonnes restantes à cette date et à ce prix ce qui va engendrer un gain de 15,316 millions de dinars comme le montre le tableau suivant :

Orge	Quantités (1000T)	Valeur réelle (million dinars)	Prix moyen (dinar/T)
MT*(2017)	400	191,688	479,22
SM1**	400	176,371	440,927
MT-SM1		15,316	
%(MT-SM1)		7,99	

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM1 : importation simulée selon le scénario1.

Cas du Blé dur

La Tunisie a acheté 200 mille tonnes via deux appels d'offre avant que le prix du blé dur sur le marché mondial soit à son plus bas niveau possible de l'année 2017 (le 01/05/2017) soit **273,68 dollars/tonne**. Selon le scénario1, elle achèterait les 350 mille tonnes restantes à cette date et à ce prix ce qui va engendrer un gain de 15,795 millions de dinars comme le montre le tableau suivant :

Blé dur	Quantités (1000T)	Valeur réelle (millions dinars)	Prix moyen (dinar/T)
MT*(2017)	550	387,563	704,66
SM1**	550	371,767	675,94
MT-SM1		15,795	
%(MT-SM1)		4,075	

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM1 : importation simulée selon le scénario1.

Récapitulatif-S1-

	MT(2017)	MT-SM1 (gain) (millions de dinars)	(MT-SM1) (gain) %
Blé dur	387,563	15,795	4,075
Blé tendre	441,822	8,091	1,83
Orge	191,688	15,316	7,99
Total	1021,073	39,202	3,83

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM1 : importation simulée selon le scénario1.

Scénario2 (SM2)

« N'acheter toute la quantité importée que lorsque le prix est à son plus bas niveau »

Cas du Blé tendre

Selon le scénario2, la Tunisie ne commencerait à acheter ses besoins en blé tendre sur le marché mondial que lorsque le prix de ce dernier atteint son plus bas niveau possible de l'année 2017 : le 30/03/2017 soit **183 dollars/tonne**. Ce qui va engendrer un gain de 11,181 millions de dinars comme le montre le tableau suivant :

Blé Tendre	Quantités (1000T)	Valeur réelle (millions dinars)	Prix moyen (dinar)
MT*(2017)	974	441,822	453,616
SM2**	974	430,64	442,135
MT-SM2		11,181	
%(MT-SM2)		2,53	

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM2 : importation simulée selon le scénario2.

Cas de l'Orge

Selon le scénario2, la Tunisie ne commencerait à acheter ses besoins en orge sur le marché mondial, que quand le prix de ce dernier atteint son plus bas niveau possible de l'année 2017 : le 29/03/2017 soit **160 dollars/tonne**. Ce qui va engendrer un gain de 15,348 millions de dinars comme le montre le tableau suivant :

Orge	Quantités (1000T)	Valeur réelle (millions dinars)	Prix moyen (dinar)
MT*(2017)	400	191,688	479,22
SM2**	400	176,339	440,847
MT-SM2		15,348	
%(MT-SM2)		8	

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM2 : importation simulée selon le scénario2.

Cas du Blé dur

Selon le scénario2, la Tunisie ne commencerait à acheter ses besoins en blé dur, sur le marché mondial, que quand le prix de ce dernier atteint son plus bas niveau possible de l'année 2017 : le 01/05/2017 soit **273,68 dollars/tonne**. Ce qui va engendrer un gain de 25,005 millions de dinars comme le montre le tableau suivant :

Blé dur	Quantités (1000T)	Valeur réelle (millions dinars)	Prix moyen (dinar)
MT*(2017)	550	387,563	704.66
SM2**	550	362,557	659.194
MT-SM2		25,005	
%(MT-SM2)		6,452	

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM2 : importation simulée selon le scénario2.

Récapitulatif-S2-

	MT (2017)	MT-SM2 (gain)	(MT-SM2)
		(millions de dinars)	%
Blé dur	387,563	25,005	6,451
Blé tendre	441,822	11,18	2,530
orge	191,688	15,348	8,006
Total	1021,073	51,533	5,046

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'office des céréales.

* MT : importation totale durant 2017.

** SM2 : importation simulée selon le scénario2.

Sachant que la capacité de stockage destinée aux céréales importées correspond actuellement à une consommation de 3 mois soit l'équivalent de 750.000 tonnes, ces scénarios vont entraîner une augmentation de la capacité de stockage.

- **Selon le premier scénario**, pour pouvoir importer, en même temps, **1382 mille tonnes** il faut augmenter la capacité de stockage de **632 mille tonnes** qui va engendrer des coûts supplémentaires d'emmagasiner et de stockage.
- **Selon le deuxième scénario**, pour pouvoir importer, en même temps, **1924 mille tonnes** il faut augmenter la capacité de stockage de **1174 mille tonnes**.

Par ailleurs, pour réduire les paiements en devise, on peut recommander d'acheter au prix FOB en utilisant des armateurs tunisiens et éviter ainsi de payer les frais de transport en devises.

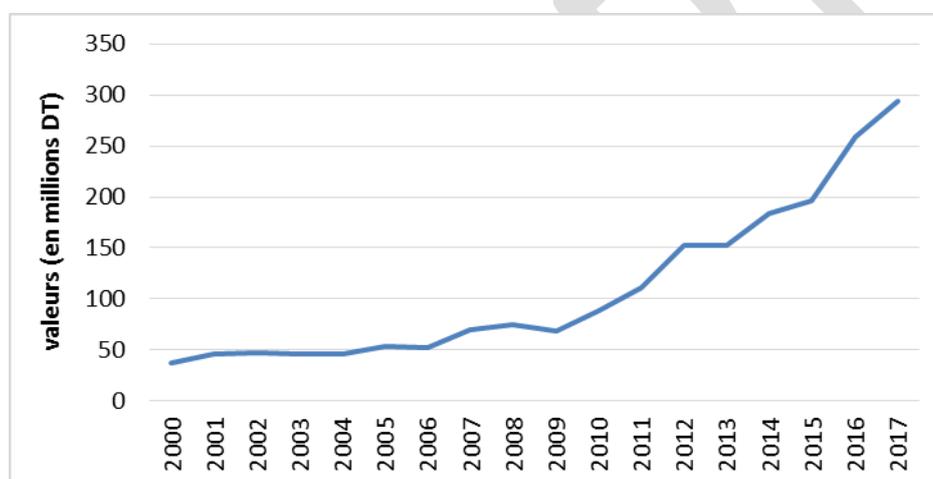
2. Produits non prioritaires

La banque centrale de la Tunisie (BCT) a établi un panel des produits jugés non prioritaires. Ce panel renferme 71 produits d'origine agricole ou agroalimentaire (https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/Cir_2017_09_ar.pdf).

a) Tableau de bord

La valeur des importations des produits non prioritaires a évolué durant la période 2000 - 2017, particulièrement à partir de 2011. Les valeurs des importations de panier ont atteint en 2017 près de 300 MD. Elle représente alors environ **6,32%** de la valeur des importations agricoles et agroalimentaires totale.

Évolution des importations des produits non prioritaires (MD)



La classification de ces produits non prioritaires par ordre de valeur d'importation montre que 53,7% de la valeur totale du panier concerne uniquement 8 produits à savoir :

- Les bananes avec 15,7% de la valeur total de panier ;
- Les fromages et caillebottes : 9,8% ;
- Les whiskies et vodka : 8,4% ;
- Les jus de fruits : 5,2% ;
- Légumes préparés et conserves : 4,9% ;
- Thon, listaos et bonites : 4,7%.

La part de ces produits retenus dans le total des importations agricoles et agroalimentaires est comme suit :

Produits	Part des principaux produits dans les importations totales agricoles
Bananes	0,994%
Autres fromages et caillebotte	0,623%
Jus de fruits	0,333%
Autres légumes préparés ou conserves	0,312%
Thon, listaos et bonites (sarda spp)	0,300%
Autres présentes en tablettes, barres ou bâtons : fourrés	0,290%
Whiskies	0,268%
Vodka	0,266%

Source : INS.

Bananes

Les importations des bananes suivent une évolution haussière pour atteindre en 2017 près de 60 milles tonnes d'une valeur totale qui dépasse 40 millions de dinars.

N.B : Par défaut des données fournies, on n'a pas pu retracer l'évolution des quantités et des valeurs d'importation des bananes pendant toute la période concernée par l'étude.

Whiskies et vodka

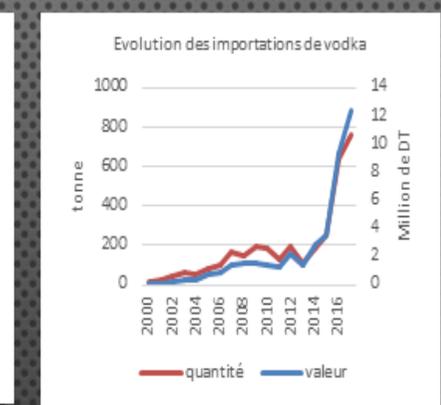
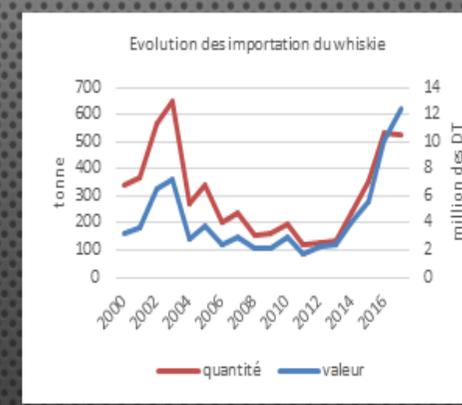
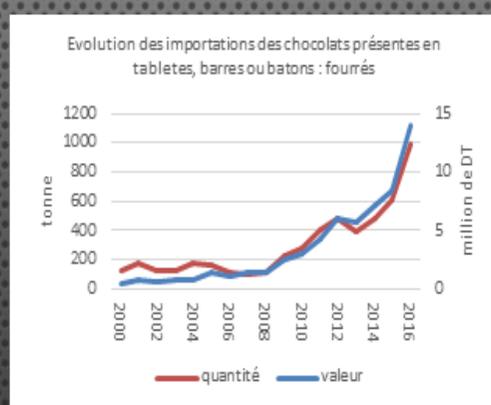
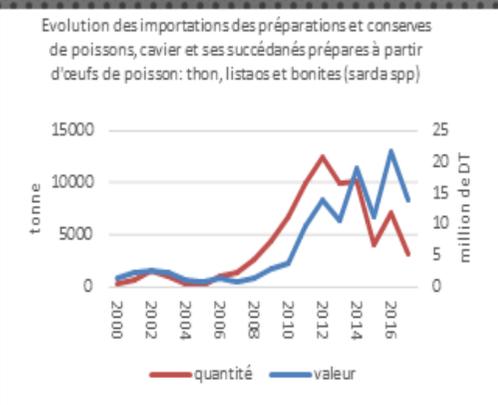
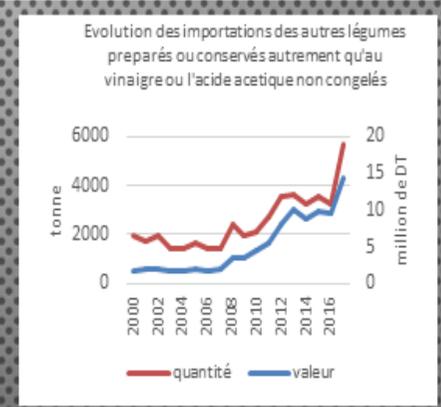
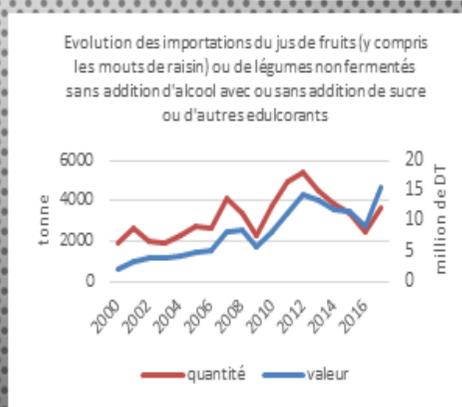
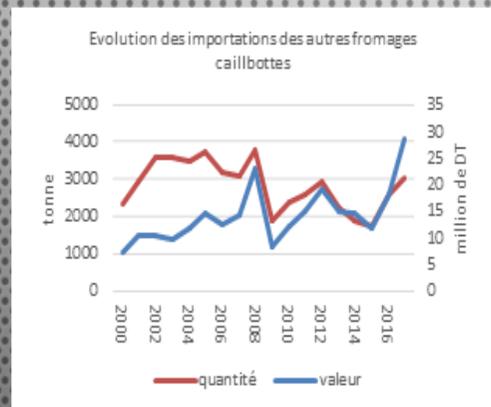
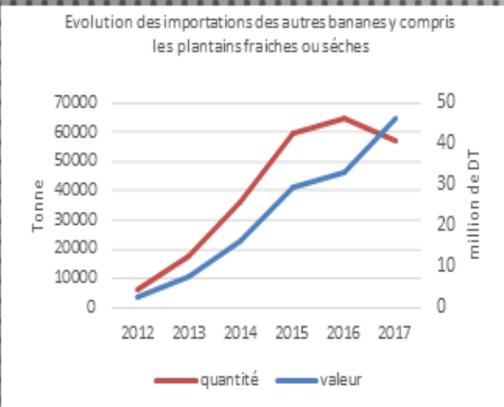
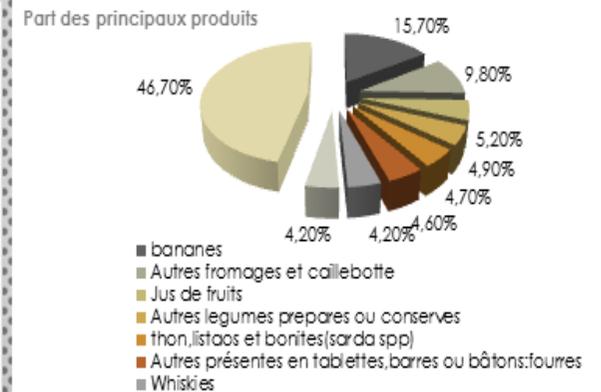
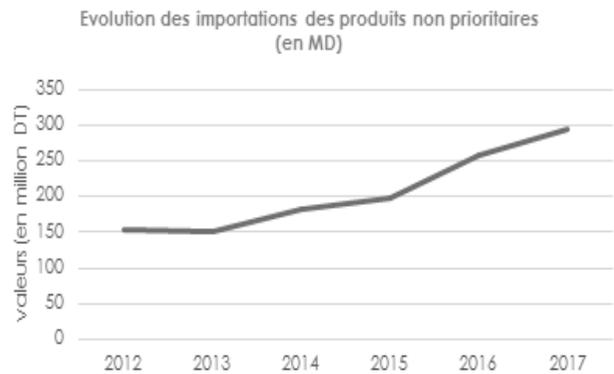
A partir de 2016 les importations de whiskies et vodka ont enregistré une augmentation considérable pour atteindre un volume 800 milles litres d'une valeur totale de l'ordre de 12 MD en 2017 pour les vodkas et 527 milles litres d'une valeur de 12,5 MD pour les whiskies. Cette hausse pourrait être expliquée par la révision de droit de consommation vers la baisse (50% au lieu de 395%) (Loi de finances 2016).

Les autres produits retenus

On remarque pour le reste des produits retenus :

- Une hausse en quantité et en valeur pour les fromages, les jus et les légumes préparés à partir de 2016.
- Une baisse en quantité et en valeur pour le Thon, listaos et bonites à partir de 2014.
- Pour la rubrique chocolat fourrés, on constate une baisse significative des quantités entre 2016 et 2017 d'environ 350 tonnes, toutefois en terme de valeur ces importations reste stable (plus que 13,5MD). Cela est dû en partie à la dévaluation du dinar.

Evolution de l'importation des principaux produits jugés non essentiels (BCT)



b) Simulations

En vue de mieux contrôler les importations relatives à ce panier, deux scénarios possibles pourraient être envisagés pour atteindre cet objectif à savoir :

➤ Effet de la variation du droit de consommation

Suite à la réduction des droits de consommation sur les boissons alcoolisées imposés par la loi de finances 2016, la valeur des importations montre une tendance haussière avec une augmentation de 112% entre 2016/2015 et 183% entre 2017/2015 et vice versa.

Il importe de signaler que des fortes hausses des taux de ces taxes peuvent dynamiser les marchés parallèles (contrebande) et par conséquent réduire le montant des recettes fiscales.

	2015	2016	2017	6 mois 2018
Droit de consommation	395%	50%	50%	100%
Valeur des importations des whiskies et vodka (MD)	9,13	19,4	25,9	14
Variation 2016/2015	112%			
Variation 2017/2015	183%			

➤ Les barrières non tarifaires : à savoir les barrières administratives et les mesures sanitaires et phytosanitaires

L'application des mesures sanitaires et phytosanitaires présente le scénario le plus optimal et le plus efficace pour contrôler le volume des importations surtout pour les produits frais tels que bananes, légumes et jus. Toutefois l'application de ces normes nécessite une mobilisation importante des ressources pour mettre en place les infrastructures et le personnel nécessaire.

Par conséquent il est temps de s'investir dans ces instruments et donner plus d'importance à ces normes en tant que mesures efficaces pourront réduire les flux des importations sans pour autant déshonorer aux engagements.

A titre d'exemple, à la date du 13 mars 2018, la Tunisie a notifié auprès de l'OMC son actualisation de la réglementation nationale relative aux Conserve de thon et conserve de bonite en l'harmonisant avec les standards internationaux dans le but de protéger le consommateur.

C. Synthèse des résultats

Les résultats ont montré que plusieurs voies existent pour l'amélioration du solde des échanges extérieurs des produits agricoles.

Le tableau ci-dessous présente les résultats des hypothèses émises :

- Des marges d'augmentation variant de 1 à 2% des exportations de l'huile d'olive, les dattes et les produits de la pêche. Pour les agrumes, l'hypothèse de doubler la quantité exportée actuellement pour atteindre le quota à l'exportation avec l'Union Européenne a amené à une croissance atteignant 120%.

Les incidences de ces marges sur la valeur totale des exportations agricoles dépendent évidemment de la part de chaque produit. En faisant la somme de l'ensemble de ces marges, le gain qui pourrait être obtenu serait situé dans une fourchette de 0,64% à 1,69% de la valeur des exportations.

- Des marges de réduction des importations existent aussi à travers l'émission de certaines hypothèses sur les céréales et le meilleur contrôle des produits jugés non essentiels.

Avec les fluctuations des prix de céréales, l'achat au prix le moins cher de l'année amènerait à économiser de 1,5% à 1,98% de la valeur des importations, mais ceci nécessite la disposition de capacités de stockage suffisantes.

Aussi, le meilleur contrôle des importations des produits jugés non nécessaires (6,32% des importations) selon les mesures sanitaires et phytosanitaires, amènerait à réduire leurs importations.

L'incidence de ces mesures n'a pas pu être quantifiée.

Au total, le déficit extérieur serait ainsi réduit au moins de 6,72% à 10,90% selon les hypothèses de simulations émises.

Tableau récapitulatif des scénarios de simulations

	Simulations	Marge / échanges des produits (fourchette)	Part (%) à la valeur globale des échanges alimentaires 2017	Valeurs correspondante en 2017	Marge / échanges alimentaires 2017
Produits à l'exportation					
Huile d'olive	Augmentation de la part du conditionné /conditionné BIO	1,1% – 1,2%	30,59%	11,103 MD-12,113 MD	0,34%-0,37%
Dattes	Augmentation des quantités BIO / dénoyautées	0,6%-1,8%	16,90%	3,346 MD-10,037 MD	0,10%-0,30%
Pêche	Augmentation des exportations des conserves et semi-conserves / lousps et daurades	1,8%-2,3%	10,83%	6,431 MD-8,218 MD	0,22%-0,27%
Agrumes	satisfaction du quota exonéré / passage du simple au double de l'exportation BIO / passage du simple au double vers les pays du Moyen orient et de l'Afrique	1,6%-120%	0,64%	0,338 MD-25,320 MD	0,01%-0,77%
Total produits			58,96%	21,218 MD-55,688 MD	0,64%-1,69%
Produits à l'importation					
Céréales	Continuer à acheter jusqu'à obtenir le prix le moins cher possible pour acquérir toutes les quantités restantes de l'année / N'acheter toute la quantité importée que lorsque le prix est à son plus bas niveau	3,83%-5,05%	39,18%	69,832 MD-92,004 MD	1,50%-1,98%
Produits non prioritaires	Effet de la variation du droit de consommation / barrières non tarifaires	-	6,32%	-	-
Total produits			39,18%	69,832 MD-92,004 MD	1,50%-1,98%
Solde des échanges				91,050 MD-147,691 MD	(-6,72%)-(-10,90%)

Source : Calcul de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Conclusion

L'analyse a montré que des marges de manœuvre existent pour améliorer la situation de la balance commerciale alimentaire, avec une réduction du déficit extérieur de 7% à 11%.

En effet, les scénarios de simulation effectués sur les principaux produits agricoles exportés permettent d'accroître la valeur des exportations de 0,6% à 1,7 %, alors que ceux appliqués sur les céréales aboutissent à une réduction de la valeur des importations de 1,5% à 2%.

Cette analyse qui se base sur les principaux produits représentant seulement la moitié des échanges, montre qu'il y a un potentiel d'action pour réduire le déficit extérieur de manière significative. Si l'on ajoute les potentialités d'amélioration des exportations des produits transformés (conserves alimentaires (5,5% en 2017), pâtes (3,9% en 2017), etc.), le potentiel deviendrait beaucoup plus important.

Toutefois, aboutir à ce résultat nécessite la mise en place d'un plan d'action intégrant l'ensemble des acteurs : agriculteurs, transformateurs, exportateurs, décideurs, etc. L'organisation des ateliers pour chacun des produits avec la présence des différents opérateurs permettra de mieux apprécier les opportunités et les risques des scénarios présentés.

Plusieurs mesures devraient être prises dont notamment :

- L'offre d'une production qui répond aux normes internationales de point de vue de l'hygiène sanitaire et des normes de qualité ;
- L'amélioration des services de logistique et simplification des procédures surtout pour les produits frais ;
- Le développement d'outils de transformation, de conditionnement et de certification ;
- Le développement de la diplomatie économique, l'établissement et la mise en application des accords commerciaux ;
- L'orientation vers l'exportation des produits à forte valeur ajoutée (produits bio, indication géographique) ;
- L'accroissement des capacités de stockage en céréales ;
- Le contrôle de l'entrée illégale des produits à travers les frontières ;
- Le contrôle strict des normes sanitaires et phytosanitaires des produits frais importés.

Annexe

Composition des équipes de travail pour les principaux produits

Organisme	Importation		Exportation			
	Céréales	Produits non prioritaires	Huile d'olive	Dattes	Agrumes	Poissons
ONAGRI	M ^{me} Nachaat Jaziri	M ^r Nizar Aloui	M ^r Racem Ben Hamida	M ^{me} Wided Zidi	M ^{me} Nabila Bel Haj Salah	M ^{me} Noura Ferjani
DGEDA	M ^r Lotfi Messai					
Office des Céréales	M ^r Zied Benzarti					
INAT/ESAM (des étudiantes)	M ^{lle} Sana Mechergui	M ^{lle} Asma Lafi	M ^{lle} Maha Louhichi	M ^{lle} Chaima Wali	M ^{me} Lamia Arfa (Prof.) M ^{lle} Syrine Hedfi	M ^{lle} Nour NCIRI
GIPP						M ^r Habib Mathlouthi
DG Commerce Extérieur	M ^{lle} Fathia Ben Rezk		M ^{me} Fatma Saidane			
ONH			M ^r Moez Ben Amor			
GIFruits				M ^r Samir Ben Slimane		
GIPAC	M ^{me} Chouikha Khelifi					
DGAB			M ^{me} Sameh Amara et M ^r Haithem Ben Arfa			
Centre Technique des Agrumes					M ^r Abdelfattah Said	

Elaboré par :

Mme Nabila BEL HAJ SALAH

Mme Nachaat JAZIRI

Mr Nizar ALOUI

Mme Noura FERJANI

Mr Racem BEN HAMIDA

Mme Wided ZIDI

Mme Yosra DOUIRI

Sous la coordination de Mr Hamed DALY HASSEN



Observatoire National de l'Agriculture
30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: <http://www.onagri.tn>
Téléphone (+216) 71-801-055/478
Télécopie : (+216) 71-785-127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn